

# ÉCOLOGIE

SUPPLÉMENT THÉMATIQUE DU JOURNAL DE L'ÎLE | MAI 2024



Faire de nos  
déchets  
une richesse





# SAUVONS NOTRE BIODIVERSITÉ

## ENDÉMIQUE

**Sat nou nana**  
**Un Pétrel de Barau**

*Pterodroma barau*

Très fidèle à son terrier, il revient chaque année dans les plus hauts remparts de l'île pour s'y reproduire. **Menacé d'extinction**, il fait face, tout comme le Pétrel noir de Bourbon, à de redoutables prédateurs tels que le chat haret et le rat noir. L'éclairage des villes est aussi une cause de perte de nos pétrels car il perturbe l'envol des plus jeunes.

## STÉRILISEZ VOTRE CHAT !

## — INVASIF

**Le Chat haret**  
**menace nos pétrels endémiques**

Le chat haret est un animal abandonné ou qui a fui. Indépendant et autonome, il chasse sans l'aide de l'Homme. En pleine nature, il est une menace pour les oiseaux endémiques dont le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon.

Un chat peut tuer jusqu'à 100 Pétrels par an.

Pour plus d'informations : [www.especesinvasives.re](http://www.especesinvasives.re)

  Suivez  
le Groupe Espèces Invasives Réunion !



\* Les membres du GEIR\*  
\* Convention d'intercommunalité pour l'état au titre du contrat de  
Convergence et de Transformation 2011-2022 \*





## ÉDITO

### Nos déchets ont de la valeur

On le sait, le meilleur déchet sera toujours celui que l'on ne produit pas. Certains y travaillent et des solutions comme le vrac et la consigne (re)font surface. Des pratiques frappées du sceau du bon sens qui ont pourtant été largement oubliées durant des décennies d'industrialisation mondialisée où produire plus pour consommer plus était la panacée économique.

Nous sommes encore (très) loin d'être entrés dans un ère de sobriété et nous produisons encore massivement des déchets. À l'échelle mondiale, leur traitement est un enjeu. À l'échelle d'une île comme La Réunion, les contraintes et difficultés n'en sont qu'exponentielles. Incinération, enfouissement, tri, recyclage, les enjeux environnementaux, économiques et sociaux sont aussi complexes que colossaux.

Il y a néanmoins un premier pas que nous pouvons tous faire sans avoir à sortir un centime de notre poche. Ce pas, il faut le faire sur le côté pour changer notre vision du « déchet ». Pour Le Robert, il s'agit d'un « Résidu inutilisable ». Lapidaire. En vieux français, le mot vient de déchié ou déchié, soit « la quantité perdue dans l'usage d'un produit ».

Un sens qui a vécu. Car aujourd'hui, nos déchets ont de la valeur. Qu'il s'agisse de déchets ménagers, d'emballages recyclables, de verre, d'encombrants ou de déchets verts, tous peuvent être valorisés d'une manière ou d'une autre par des acteurs sans cesse plus engagés et innovants. L'enjeu est d'en avoir conscience pour traiter ces « déchets » de la même manière que tous les autres objets de valeur (!) dont nous disposons.

Triés puis valorisés, nos déchets sont vecteur d'activité, d'emploi et de progrès. Jetés dans n'importe quelle poubelle ou (pire !) dans la nature, ils n'ont plus de valeur mais un coût. Un coût économique et surtout environnemental. Or un jour, viendra l'heure de payer l'addition...

**Benjamin Postaire**

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS

- P4 • Éducation**  
Un service civique écologique pour offrir aux jeunes des opportunités d'engagement
- P6 • Biodiversité**  
Un quatrième épisode mondial de blanchissement des coraux
- P8 • Réglementation**  
Audits énergétiques: Le bilan des grandes entreprises de La Réunion
- P10 • Local**  
L'ambitieux projet du Département pour une filière Bois régionale
- P12 • En images**  
Des ombrières photovoltaïques pour optimiser la culture de la vanille

## DOSSIER FAIRE DE NOS DÉCHETS UNE RICHESSE

- P14 • AGORAH:** État des lieux de la prévention et de la gestion des déchets à La Réunion
- P18 • Dans le Nord-Est,** une chaudière pour moins d'enfouissement et plus d'énergie propre
- P19 • Dans le Sud-Ouest,** Run'Eva où la fin du « tout enfouissement »
- P20 • Filières REP:** Ils (re)donnent de la valeur à nos déchets
- P24 • Réutiliz:** « Recycler c'est bien, réutiliser c'est mieux »
- P26 • Bourbon Packaging:** « Les emballages ne sont un problème que quand ils sont jetés dans la nature par le geste de l'Homme »
- P28 • Les Alchimistes Péi:** « Favoriser un retour au sol qui nourrira notre terre »



# UN SERVICE CIVIQUE ÉCOLOGIQUE POUR OFFRIR AUX JEUNES DES OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT

Pour répondre à l'envie de s'engager pour la transition écologique des jeunes générations, le gouvernement vient de lancer un service civique écologique. D'une durée de six mois à un an, ces missions indemnisées en faveur d'associations, de collectivités ou d'opérateurs publics s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans.



« Avec 1 000 jeunes ambassadeurs, ce sont potentiellement 100 000 jeunes qui pourront être touchés pour rejoindre cette initiative d'engagement écologique. (...) Le service civique écologique est pensé comme le pilier d'un continuum plus large de l'engagement environnemental et pourra être poursuivi via d'autres dispositifs d'engagement ».

## Un dispositif inspiré de l'American Climate Corps lancé par Joe Biden

Afin d'atteindre l'ambition des 50 000 missions proposées d'ici 2027, la montée en charge sera progressive avec plus de 10 000 jeunes pour l'année 2025 et près de 19 000 en 2027. « Le service civique écologique est pensé comme le pilier d'un continuum plus large de l'engagement environnemental et pourra être poursuivi via d'autres dispositifs d'engagement (jeveuxaider.fr, volontariat international...) », précise le ministère de la Transition écologique. Pour la création de ce service civique, le gouvernement s'est inspiré d'initiatives d'autres pays ayant également créé des dispositifs d'engage-

ment pour la jeunesse en faveur de la transition écologique. Notamment les États-Unis avec l'American Climate Corps lancé par Joe Biden. Si le service civique écologique se veut un dispositif d'engagement et non d'insertion dans l'emploi, les jeunes passés par ce dispositif pourront, s'ils le souhaitent, s'orienter vers des emplois en lien avec la transition écologique. Le Gouvernement, en collaboration avec le MEDEF, s'engageant « à proposer à chaque jeune issu du service civique écologique une offre d'emploi ou de stage dans les secteurs de la transition écologique. Terra Academia s'engage également pour construire ce tremplin vers l'emploi dans les territoires ».

90 % des jeunes se disent préoccupés par le changement climatique. Parmi eux, 51 % considèrent même ce sujet comme première source d'inquiétude selon un sondage IFOP de 2022. Face à ce constat et la volonté d'engagement affirmée de la jeunesse en faveur du climat, le Premier Ministre, Gabriel Attal, a annoncé la création du service civique écologique lors de sa déclaration de politique générale en janvier 2024.

Le 8 avril 2024, c'est le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, et la ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, Sarah El Haïry, qui ont officiellement annoncé le lancement du programme. L'objectif est, d'ici 2027, de proposer à 50 000 jeunes de s'engager concrètement en faveur des différentes dimensions de la transition écologique. Des missions indemnisées, d'une durée de six mois à un an, qui s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans.

## Une première cohorte de 100 jeunes dès juin

Dès cette année, 1 000 ambassadeurs du service civique écologique seront formés et déployés à travers le pays pour sensibiliser d'autres jeunes, notamment dans des quartiers prioritaires et en zones rurales, sur l'importance de s'engager en faveur du climat via le service civique écologique. Ces jeunes ambassadeurs auront pour mission d'encourager leurs pairs à rejoindre le service civique écologique. La première cohorte de 100 jeunes sera lancée dès le mois de juin, avec une montée en puissance prévue tout au long de l'année.

« Avec 1 000 jeunes ambassadeurs, ce sont potentiellement 100 000 jeunes qui pourront être touchés pour rejoindre cette initiative d'engagement écologique », espère le gouvernement. Le service civique écologique proposera des missions en lien avec les objectifs de la planification écologique à travers un large panel de structures : associations, collectivités territoriales, opérateurs de l'État ou encore entreprises publiques de la transition écologique.

## TERRA ACADEMIA, L'ÉCOLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Portée par Veolia et présidée par l'ancien Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, Terra Academia se définit comme une « école et un accélérateur des compétences et des métiers nécessaires à la transformation écologique ». En mars dernier, elle a inauguré son premier campus à Arras (Hauts-de-France), et projette d'en ouvrir en juin et en septembre 2024 à Paris et Deauville (Normandie). L'école a pour objectif d'étudier l'évolution des besoins en matière de compétences et de métiers, à l'échelle locale comme nationale et de créer, et de développer et rendre plus attractives les filières de formation consacrées à la transformation écologique.

« La transformation écologique, priorité absolue pour l'humanité, ne pourra bien se réaliser que s'il y a une accélération par la formation, premier des leviers de réussite. Nous devons agir, collectivement et individuellement, pour préserver notre planète et concevoir le progrès humain, économique, social et technique à l'aune de cet impératif », assure Jean-Michel Blanquer. D'ici 2030, la transformation écologique devrait directement impacter près de 8 millions d'emplois, avec une création potentielle de 150 000 emplois nets en France, selon le Secrétariat général chargé de la planification écologique. Face à ce constat, l'ambition de Terra Academia est de former 60 000 personnes et mobiliser 100 000 jeunes dans des parcours de découverte des métiers d'ici 2030. Les formations dispensées par l'école s'adressent à la fois aux jeunes, aux professionnels en activité, aux personnes en reconversion, aux cadres territoriaux et aux élus. Adossée à un Institut des hautes études de la transformation écologique et à un Conseil scientifique multidisciplinaire, Terra Academia lancera ses premiers parcours pour les dirigeants en juin 2024. A terme, l'école prévoit un déploiement international d'ici deux ans et une présence dans toutes les régions françaises d'ici cinq ans.





# Éco d'Eau

LES RÉSERVES,  
ON LES PRÉSERVE



**runéo** et ses 280 collaborateurs vous invitent à découvrir Eco d'eau.  
TOUS MOBILISÉS pour transformer durablement notre rapport à l'eau.

Envie d'agir ? Vous pouvez !



**Signez le manifeste !**

POUR TÉMOIGNER DE VOTRE ENGAGEMENT ET DONNER  
ENVIE D'AGIR À TOUS VOS PROCHES :

[ECODEAU.ORG](https://ecodeau.org)

## À propos d'Eco d'eau

Éco d'eau est une initiative lancée par Veolia en réponse aux nombreuses attentes qui lui ont été adressées. Elle vise à rassembler l'ensemble des acteurs - citoyens, pouvoirs publics, entreprises, associations... - autour des actions à mener ensemble dès à présent pour préserver notre ressource commune en eau.  
**L'eau de demain se protège aujourd'hui.**



SOBRIÉTÉ

EFFICACITÉ

SOLIDARITÉ

Une démarche initiée par  **VEOLIA**





# UN QUATRIÈME ÉPISODE MONDIAL DE BLANCHISSEMENT DES CORAUX

L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) a annoncé mi-avril que le monde connaissait actuellement un épisode massif de blanchissement des coraux à l'échelle de la planète. Il s'agit du quatrième événement de cette ampleur répertorié et du deuxième au cours des 10 dernières années.

« **D**e février 2023 à avril 2024, un blanchissement significatif des coraux a été documenté dans les hémisphères Nord et Sud de chaque grand bassin océanique », a déclaré Derek Manzello, coordinateur de l'observatoire des récifs coralliens de la NOAA, le 15 avril dernier. La surveillance du stress thermique par le Coral Reef Watch (CRW), centre rattaché à la NOAA, est basée sur des données de température de surface de la mer couvrant la période de 1985 à nos jours et provenant d'un mélange de satellites de la NOAA et de partenaires. Depuis début 2023, un blanchissement massif des récifs coralliens a été confirmé dans les tropiques, notamment en Floride aux États-Unis, dans les Caraïbes, au Brésil, dans l'Est du Paci-



fique tropical (y compris le Mexique, le Salvador, le Costa Rica, le Panama et la Colombie), sur la Grande Barrière de Corail en Australie, dans de vastes zones du Pacifique Sud (y compris Fidji, Vanuatu, Tuvalu, Kiribati, les Samoa et la Polynésie française), la mer Rouge (y compris le golfe d'Aqaba), le golfe Persique et le golfe d'Aden.

## Le bassin océanique indien concerné

Un phénomène de blanchissement qui s'est également généralisé dans d'autres parties du bassin de l'océan Indien, la NOAA citant notamment la Tanzanie, le Kenya, l'île Maurice, les Seychelles, Tromelin, Mayotte et au large de la côte Ouest de l'Indonésie. L'épisode de blanchissement actuel est le quatrième enregistré par la NOAA depuis 1985, les précédents ayant été observés en 1998, 2010 et 2016.

« À mesure que les océans du monde continuent de se réchauffer, le blanchissement des coraux devient plus fréquent et plus grave, a précisé Derek Manzello. Lorsque ces événements sont

« À mesure que les océans du monde continuent de se réchauffer, le blanchissement des coraux devient plus fréquent et plus grave. Lorsque ces événements sont suffisamment graves ou prolongés, ils peuvent entraîner la mortalité des coraux, ce qui nuit aux personnes qui dépendent des récifs coralliens pour leur subsistance ».

suffisamment graves ou prolongés, ils peuvent entraîner la mortalité des coraux, ce qui nuit aux personnes qui dépendent des récifs coralliens pour leur subsistance ».

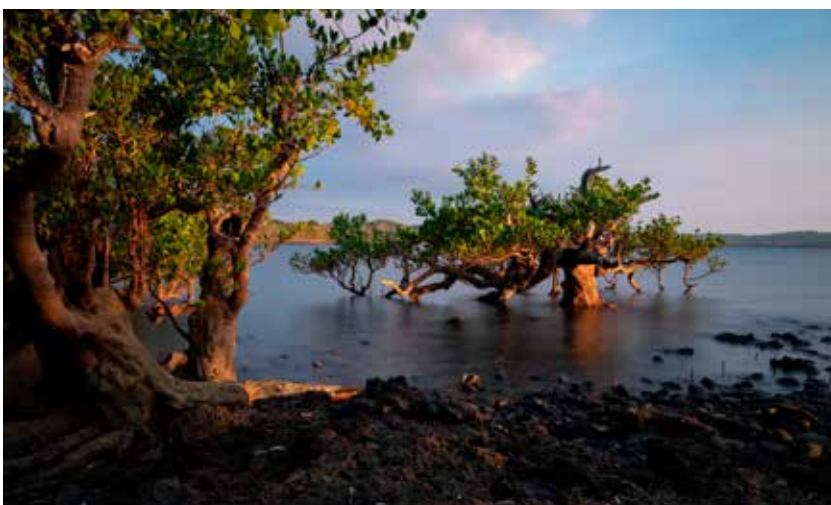
## « Les coraux peuvent se rétablir »

Pour Jennifer Koss, directrice du programme de conservation des récifs coralliens (CRCP) de la NOAA : « Les prédictions des modèles climatiques pour les récifs coralliens laissent entendre depuis des années que les impacts du blanchissement augmenteraient en fréquence et en magnitude à mesure que l'océan se réchauffe ».

Si le blanchissement des coraux, surtout à grande échelle, affecte les économies, les moyens de subsistance ou encore la sécurité alimentaire, selon la NOAA cela ne signifie pas nécessairement que les coraux mourront. « Si le stress à l'origine du blanchissement diminue, les coraux peuvent se rétablir et les récifs peuvent continuer à fournir les services écosystémiques dont nous dépendons tous », assure l'Agence.

## MADAGASCAR: DES DRONES À LA RESCOUSSE DES MANGROVES

**L'ONG WWF dispose d'un nouvel allié pour restaurer les forêts bleues de Madagascar: le drone. Permettant de couvrir des zones difficiles d'accès, les drones répandent des milliers de graines avec une précision jusqu'alors inégalée.**



Engagée depuis 2007 aux côtés des communautés locales de Madagascar pour préserver et restaurer les mangroves dans les régions de Menabe, Melaky et Diana, la célèbre ONG environnementale WWF utilise depuis peu une méthode de reboisement pour le moins originale en s'appuyant sur des drones. En mars, ce sont plus de 500 kg de graines d'*Avicennia marina*, palétuviers noirs typiques des forêts de mangroves, qui ont été larguées par drone sur le site d'Antsogno à Kivalo.

« Cette méthode de reboisement innovante permet de restaurer une surface plus large, dans un laps de temps très court, avec un minimum de ressources humaines, explique l'ONG. 50 hectares ont ainsi rapidement été quadrillés. La technique permet également de renforcer les efforts de restauration et de reforestation des mangroves dans les zones difficilement accessibles par les communautés ».

Dans les zones situées à proximité du largage par drone, plus de 400 personnes se sont mobilisées, plantant de leur côté environ 450 000 propagules de *Ceryops tagal* et de *Rhizophora mucronata* sur 50 hectares de mangroves

moyennement dégradées. Il s'agit d'espèces de mangroves que la population locale utilise pour la construction des cases. « Mais opter pour les propagules de *Rhizophora mucronata*, c'est aussi contribuer à améliorer le stock de produits halieutiques, assurer la durabilité de la pêche et soutenir le développement local », précise WWF. Situées sur le littoral Ouest de la Grande Île, des deux côtés de l'embouchure de la rivière Tsiribihina, les mangroves de la région de Menabe permettent aux populations locales de s'alimenter, de se chauffer, de construire leurs habitations et même de se soigner. Elles jouent également un rôle fondamental dans la résilience des écosystèmes face au changement climatique et dans la stabilisation des zones côtières.

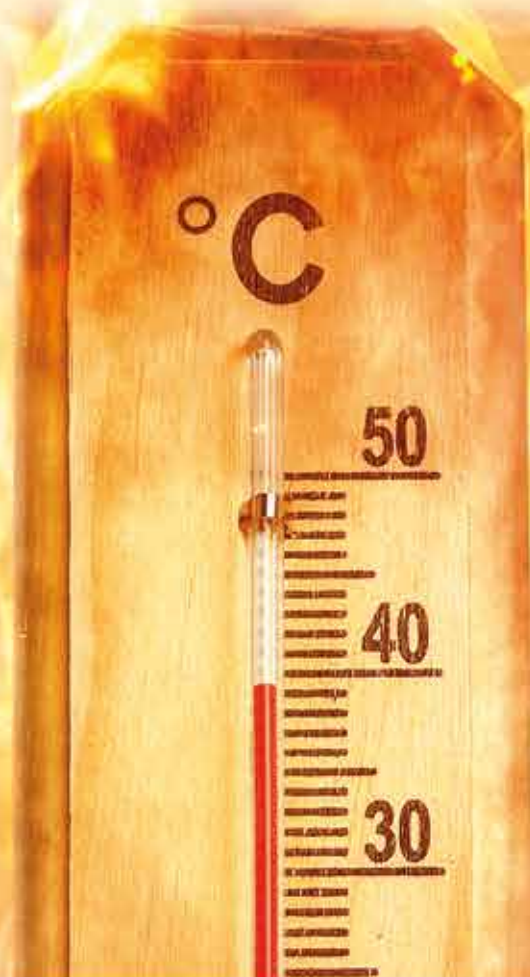
Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), 3,6 millions d'hectares de mangroves ont été perdus depuis 1980, soit 20% de la superficie totale des mangroves dans le monde. A Madagascar, sous l'action de WWF, plus de 50 000 hectares de mangroves sont protégés au moyen d'initiatives de gestion communautaire sur l'ensemble du territoire national.



runéo vous invite à découvrir l'appli Culture Green. En répondant aux quiz proposés, devenez incollable sur la transformation écologique en famille, au travail et entre amis, et contribuez à soutenir des projets en faveur de la protection de l'environnement.

**Changement climatique,**

**on fait quoi ?**



**Avec Culture Green,**

devenez incollable sur  
sur la transformation écologique

Parce que comprendre,  
c'est déjà agir !

**À vous de jouer !**



**Culture  
Green**  
par **VEOLIA**



# AUDITS ÉNERGÉTIQUES: QUEL BILAN POUR LES GRANDES ENTREPRISES DE LA RÉUNION?

La DEAL Réunion a publié les résultats des audits énergétiques des grandes entreprises de La Réunion. Tandis que 14 sur 51 ne jouent pas le jeu en ne respectant pas leur obligation d'audit, deux d'entre-elles pourraient représenter 98% des économies d'énergie en intervenant sur leur process industriel. État des lieux.

Depuis le 5 décembre 2015, les entreprises disposant d'un effectif supérieur à 250 personnes ou d'un chiffre d'affaires annuel excédant 50 millions d'euros (et un total de bilan excédant 43 millions d'euros) sont tenues de réaliser un audit énergétique de leurs activités. La finalité est d'inciter les entreprises à mettre en place une stratégie d'efficacité énergétique en identifiant les gisements d'économies d'énergie. A La Réunion, au 1er août 2023, 51 entreprises sont concernées par cette obligation. Un chiffre qui comprend aussi bien celles devant réaliser un audit énergétique que celles disposant d'un système de management de l'énergie conforme à la norme ISO 50 001 et par conséquent exemptées d'audit. Sur ces 51 entreprises, 73 % res-



pectent l'obligation d'audit énergétique et/ou sont certifiées ISO 50 001. A contrario, cela signifie que 14 grandes entreprises réunionnaises ne sont pas dans les clous et ne respectent pas cette obligation réglementaire. La Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL Réunion), qui a rendu public les résultats globaux des audits, ne publie en revanche aucun nom. Le « name and shame » (littéralement « nommer et couvrir de honte »), reste une pratique anglo-saxonne peu commune en France.

## Les actions préconisées permettraient d'économiser 1 101,5 GWh par an

Selon le rapport, « sur les 37 dossiers (audits énergétiques et/ou certification ISO 50 001) en cours de validité, les actions envisagées selon le type d'audit permettraient de réduire les dépenses énergétiques des entreprises concernées. La mise en place des actions préconisées représenterait 1 101,5 GWh économisés par an ». Pour les entreprises ayant mis en œuvre un audit énergétique ou une certification ISO 50 001, le taux de couverture moyen de la facture énergétique sur les dossiers en cours de validité est de 92%, quand la réglementation impose un taux de couverture d'au moins 80%. Un bon point. Dans 67% des cas, les entreprises n'ont

audité qu'une seule activité, principalement dans le domaine du bâtiment.

Au total, près de 300 préconisations ont été renseignées par les auditeurs. Le nombre de préconisations saisies s'élève donc en moyenne à huit préconisations par entreprises mais près de 39% des entreprises n'ont saisi qu'une à cinq préconisations. À noter que quatre entreprises sur les 37 qui ont déposé un dossier n'ont pas correctement renseigné les préconisations de leur audit sur la plateforme mise en place par les pouvoirs publics.

## Les plus gros gains potentiels dans l'industrie

À La Réunion, les préconisations les plus récurrentes portent sur la climatisation pour les audits de type « Bâtiment ». Pour les audits de type « Transport », la proposition d'amélioration la plus fréquente est l'intervention sur les véhicules (renouvellement, pneumatiques, maintenance). On notera d'ailleurs que plusieurs actions peuvent avoir un coût d'investissement nul, comme les interventions sur la gestion de l'énergie (sensibilisation du personnel sur l'usage d'équipements et bonnes pratiques) ou sur la climatisation (réduction de la température de consigne, arrêt de la climatisation lorsque locaux inoccupés).

Enfin, les trois types d'interventions avec les gains les plus importants sont celles préconisées dans des audits de type « Industrie ». Les interventions sur le procédé de deux industries réunionnaises représentent même 98 % du gain total ! Si toutes les actions préconisées étaient mises en place, cela permettrait de remplir largement les objectifs de maîtrise de la demande en énergie fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de La Réunion qui sont de 35 GWh économisés chaque année de 2024 à 2028. A bon entendeur.

« Si toutes les actions préconisées étaient mises en place, cela permettrait de remplir largement les objectifs de maîtrise de la demande en énergie fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de La Réunion qui sont de 35 GWh économisés chaque année de 2024 à 2028 ».



# DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE: COMMENT RENFORCER L'ASSURABILITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES?



« Les différentes catastrophes naturelles que nous avons connues ces derniers mois nous rappellent l'urgence de nous adapter au changement climatique. Nous devons construire le modèle assurantiel de demain qui permettra de couvrir chaque Français contre des aléas climatiques de plus en plus intenses. Nous devons prendre des actions fortes pour renforcer la prévention en adaptant nos lieux de vies et pour éviter l'apparition de déserts assurantiers. Ce rapport constitue une étape décisive en ce sens ». C'est en ces termes que Bruno Le Maire,

le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a accueilli le rapport de mission sur l'assurabilité des risques climatiques. Confiés à Thierry Langrenay, président de l'association environnementale « Ateliers du futur », Gonéri Le Cozannet, expert au BRGM et contributeur au 6e rapport d'évaluation du GIEC, et Myriam Mérad, directrice de recherche au CNRS, ce rapport a pour but d'élaborer des recommandations pour adapter le système assurantiel français.

## « D'ici 2050 le coût des dommages liés au climat pourrait augmenter de 50% »

Pour Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, « d'ici 2050 le coût des

dommages liés au climat pourrait augmenter de 50%. La hausse des risques de catastrophes naturelles nous impose ainsi de repenser notre système assurantiel, afin de mieux protéger les Français. Ce rapport apporte un éclairage précieux pour réaliser ce long travail, et il constitue une avancée que je veux saluer. (...) Les conclusions de ce rapport viendront alimenter le prochain plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3) ».

Concrètement, le rapport formule 11 objectifs majeurs et 37 recommandations qui visent le rééquilibrage financier du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, le renforcement des efforts de prévention individuelle et collective face aux aléas climatiques et le maintien d'un système assurantiel protecteur, accessible

et mutualisé entre tous les assurés. Il appelle également le secteur de l'assurance à renforcer les efforts de décarbonation des portefeuilles d'assurances dommages. A la suite de ces travaux, le gouvernement agira pour renforcer l'assurabilité face au changement climatique à travers un plan d'action conçu sur deux piliers. Tout d'abord, l'adaptation du modèle assurantiel afin de préserver la mutualisation entre les assurés des périls climatiques couverts par le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. Deuxième volet, le renforcement de la prévention des risques naturels et de la résilience des bâtiments, notamment par des mesures de sensibilisation en lien avec le secteur assurantiel, des mesures de connaissance des risques et par un ciblage des efforts financiers de prévention et d'adaptation.





 **ÉLUE ENSEIGNE  
LA PLUS ENGAGÉE DE L'ÎLE\***

LES RÉUNIONNAIS LE DISENT !  
E.LECLERC EST CELLE :



QUI S'ENGAGE  
LE PLUS SOCIALEMENT



QUI AGIT LE PLUS  
POUR L'ENVIRONNEMENT



QUI SOUTIENT  
LA PRODUCTION LOCALE



QUI FAVORISE  
L'ACCÈS À LA CULTURE



QUI AGIT LE PLUS  
POUR L'EMPLOI

**ANSANM NOU  
LÉ PLU FOR !**

Rendez-vous sur [mouvement.e-leclerc.re](https://mouvement.e-leclerc.re)  

ENGAGÉ À DÉFENDRE TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS



# GIROFLEE: L'AMBITIEUX PROJET DU DÉPARTEMENT POUR UNE FILIÈRE BOIS RÉGIONALE

Lauréat du Programme Innovation Outre-Mer, le projet de Gestion Innovante des Ressources Forestières pour une Energie durable (GIROFLEE) porté par le Conseil Départemental de La Réunion vient d'entrer en phase concrète. A terme, l'objectif est notamment la création d'une interprofession du Bois.

Valoriser les gisements sylvicoles à La Réunion pour produire davantage d'énergie renouvelable et renforcer ainsi l'autonomie énergétique du territoire. C'est l'objet de l'ambitieux projet GIROFLEE porté par le Conseil Départemental en partenariat avec Albioma, le CIRAD, Fibois France, l'INRAE et l'Office National des Forêts. Ce projet, qui bénéficie d'un accompagnement de l'État à hauteur de 1,59 millions d'euros alloués dans le cadre du Plan Innovation outre-mer (programme France 2030 opéré par la Banque des territoires), est entré dans une phase concrète le 19 mars lors d'une réunion des acteurs et partenaires de la Filière Forêt-Bois Réunionnaise. L'occasion de présenter le plan d'action pour structurer et dynamiser la filière sur le territoire de La Réunion et de discuter des orientations à donner à la filière.

## Le cryptomeria et l'acacia ciblés

Concrètement, GIROFLEE a pour objectif de tester la faisabilité d'un modèle d'économie circulaire permettant la production d'énergie par la valorisation des ressources forestières locales. La phase opérationnelle permettra de tester, démontrer et évaluer différentes innovations de gestion forestière sur les plans



techniques, économiques, environnementaux et réglementaires. Les essais seront réalisés sur les gisements sylvicoles publics détenus par le Conseil Départemental en ciblant notamment le cryptomeria et l'acacia.

Le lancement du projet se traduit par la mise en œuvre d'un plan stratégique décliné en trois axes complémentaires : l'intégration des enjeux environnementaux et de biodiversité dans le système productif ; le renforcement du tissu des entreprises locales, structurées autour d'une interprofession ; le développement d'un modèle prédictif rentable, adapté aux potentiels

sylvicoles locaux et également applicable aux gisements privés.

## Les capacités des Entreprises de Travaux Forestiers devront être renforcées

« Depuis la gestion de la ressource sylvicole jusqu'à sa nécessaire valorisation économique, GIROFLEE entend renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur pour soutenir la transition énergétique de l'île, développer le potentiel économique des ressources locales et consolider la filière Bois régionale », assure la collectivité départementale.

Toujours selon le Département, « cela ne se fera pas sans produire une évaluation complète de l'économie de la filière et la structuration d'une filière Forêt-Bois durable. Les capacités des Entreprises de Travaux Forestiers devront être renforcées pour continuer à alimenter toute la filière avec un bois local durable, tandis que des perspectives territoriales et de gouvernance seront réalisées ».

« Depuis la gestion de la ressource sylvicole jusqu'à sa nécessaire valorisation économique, GIROFLEE entend renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur pour soutenir la transition énergétique de l'île, développer le potentiel économique des ressources locales et consolider la filière Bois régionale ».

## PETITE-ÎLE: UNE MICRO-FORÊT AU COLLÈGE JOSEPH-SUACOT



Benjoins, Bois de judas, Grand natte, Palmiste poison... ce sont près de 200 plants d'espèces endémiques ou indigènes qui ont été mis en terre au collège Joseph-Suacot, à Petite-Île. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du Plan 1 million d'arbres porté par le Conseil Départemental et qui vise à créer dans l'établissement, sur trois ans, une micro-forêt de 1500 plants sur 400 m<sup>2</sup>. Joseph-Suacot est le premier collège de l'île à bénéficier de cette opération.

« Nous avons souhaité que les collèges prennent pleinement part à la dynamique lancée à l'échelle du territoire et qui vise à planter plus d'1 million d'espèces indigènes et endémiques partout où nous le pouvons », explique Serge Hoareau, présent en tant que vice-président du Conseil Départemental mais qui était à

domicile puisqu'il est également... maire de Petite-Île.

Présente à ses côtés, la conseillère départementale Sabrina Tionohoué poursuit : « Nous sommes convaincus que ces projets permettent aussi de sensibiliser chaque collégien à l'importance de sauver des arbres, et donc des vies ». Serge Hoareau a enfin salué la présence de l'établissement parmi les 15 finalistes aux Trophées 2024 « La forêt s'invite à l'école ». Les espèces plantées ont été produites dans les pépinières départementales, gérées par la SPL Edden. La méthode retenue, baptisée Miyawaki, du nom d'un célèbre botaniste japonais, consiste à mettre en terre deux à trois plants par mètre carré pour maximiser la biodiversité, limiter l'entretien et l'arrosage, et favoriser la croissance des plantes.





# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DE LA RÉUNION

Mesdames, Messieurs,

Le Sidélec Réunion se félicite de porter le dispositif, les « Générateurs », en partenariat avec l'ADEME. Ce sont des mesures concrètes pour mieux consommer et mieux produire notre énergie. Les « Générateurs » sont une première sur l'île. Les acteurs publics et privés peuvent bénéficier de l'accompagnement du Sidélec Réunion. C'est ensemble que nous contribuerons à lutter contre les effets du réchauffement climatique. « Si nous occupons pas du climat ; le climat va occuper de nous ».

Merci à l'ADEME pour sa confiance !



L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) est un établissement public du ministère de la transition écologique et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. C'est dans cet esprit qu'elle a créé plusieurs dispositifs : le Conseil en Énergie Partagé (CEP), le Conseil en photovoltaïque et éolien, et l'Animation pour le développement des énergies renouvelables thermiques. Le Sidélec Réunion porte ces programmes avec l'ADEME.



**Joël PAYET-LIXIVEL**

Conseiller en énergie partagé et responsable du service MDE / ENR

Depuis octobre 2017, le Sidélec Réunion accompagne gratuitement 10 communes\* de l'île au titre du dispositif, développé avec le soutien de l'ADEME, de Conseil en Énergie Partagé. L'objectif est d'assurer : un suivi des consommations et des dépenses du patrimoine communal en matière d'énergie et un accompagnement technique pour aider la commune à définir et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel dans la perspective d'améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules). « *A travers mes missions, j'encourage par des actions concrètes à une meilleure prise en compte de l'énergie dans la commune et ainsi lui permettre de diminuer les émissions de GES, de maîtriser les consommations et les dépenses et de développer les énergies renouvelables. De la récolte des données de facturation au plan d'action en passant par la rédaction d'un bilan énergétique du patrimoine, j'accompagne la commune dans la réalisation des préconisations proposées et sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie.* »

En 6 ans, plus de 18 000 factures ont été saisies et analysées par le CEP, plus de 350 actions proposées dont une centaine ont été réalisées ou en cours.

Technicien territorial au Pôle Transition Énergétique du Sidélec Réunion, le CEP gère également le service de Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) et Énergies renouvelables (EnR) qui regroupe les dispositifs « Les Générateurs », « L'Animation pour le développement des énergies renouvelables thermique » et « l'Économiseur de flux ».

\*Cilaos, Entre-Deux, La Plaine des Palmistes, Les Aviron, Sainte-Rose, Saint-Philippe, Salazie et Trois-Bassins. Depuis novembre/décembre 2019 le service a été élargi aux communes de Sainte-Suzanne et de Petite-Île.



**Erwan MINATCHY**

Conseiller photovoltaïque et éolien

Le Sidélec Réunion, en partenariat avec l'ADEME, met à disposition des collectivités un conseiller photovoltaïque et éolien. Ce dispositif de conseil, s'intègre au sein d'un réseau National appelé « Les Générateurs ». Ce réseau de conseillers est présent dans 12 régions et notamment dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM). Unique conseiller en photovoltaïque et éolien de l'île, Erwan MINATCHY est le référent au sein du Sidélec Réunion. C'est à la fin de son cycle d'études supérieures qu'il a intégré la collectivité. « *A La Réunion, je suis le seul conseiller du réseau afin d'aider les 24 communes à réaliser des projets photovoltaïques et éoliens : c'est un levier mis en place pour atteindre les objectifs fixés dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en termes de déploiement d'EnR. Pour rappel, environ 72% de notre électricité était produite à partir d'éléments importés comme le charbon ou encore le fuel. Installer des centrales photovoltaïques nous permet donc d'une part, de produire de l'énergie avec un bilan carbone le plus faible et d'autre part de moins dépendre des importations.* »



**Matthieu KBIDY**

Chargé de mission ENR solaires thermiques

Ce dispositif relatif au solaire thermique, existe depuis 2016 dans l'hexagone et depuis avril 2023 à La Réunion. Le but est de mobiliser les structures publiques territoriales pour accroître le déploiement des énergies renouvelables thermiques de l'échelon communale au département. Les missions sont clairement identifiées : recenser les opérations susceptibles d'être financées dans le cadre du Fonds Chaleur de l'ADEME, accompagner en phase étude jusqu'à réception des travaux, assurer un pilotage administratif et technique pour l'ensemble des projets. Ce déploiement vise à valoriser l'ensemble des sites à équiper en eau chaude solaire et ainsi générer des économies pour les collectivités. « *Mon travail est donc de concourir au développement des projets solaires afin d'initier l'utilisation de capteurs solaires thermiques (en remplacement des résistances électriques) dans la production de l'eau chaude sanitaire sur les différents sites. Par exemple, ces capteurs peuvent être utilisés dans des cuisines centrales, des gymnases, des écoles ou pour les besoins sanitaires de manière général. Le but est de rendre ces installations plus fonctionnelles et efficaces, tout en contribuant aux économies d'énergies. Ce dispositif vise à la fois la production d'énergie solaire et l'efficacité énergétique. Il nous rend partiellement autonomes en matière d'eau chaude sanitaire tout en réduisant les consommations d'énergie du site. La seule particularité pour les acteurs privés - par rapport aux collectivités qui ont transféré leur compétence MDE et ENR où je m'occupe de toutes les étapes, de l'initiation de la phase étude jusqu'à la phase travaux et exploitation - est un accompagnement limité aux appels de fonds pour le financement des études. Ils bénéficieront tout de même de conseil administratif et technique dans le montage de l'opération pour la partie travaux.* »

Le premier projet « solaire thermique » initié par le Sidélec pour les besoins de la cuisine centrale des Aviron va être mis en service dans les prochaines semaines.



**Louis Alexandre MAILLOT**

Économiseur de flux

Depuis juillet 2023, le Sidélec Réunion s'est doté d'un Économiseur de flux suite à l'appel à Projets (AAP) « PALETUVIER 2 » lancé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Ce dispositif d'Économiseur de flux est un service de proximité mis gratuitement à destination des communes. Dans ce cadre, les communes bénéficiaires partagent les compétences d'un technicien spécialisé qui les accompagne dans le but de leur permettre de faire des choix en matière de performance énergétique et de gestion des consommables sur leur patrimoine. « *Tout comme le CEP, mon objectif est d'aider les villes de La Réunion à maîtriser leur consommation et dépense en énergie. Mon rôle premier est de sensibiliser, d'observer comment les collectivités consomment leur énergie et d'apporter mon expertise pour mettre en place des actions concrètes visant à réduire leur consommation. Pour cela, j'encourage l'utilisation de gestes simples tels qu'éteindre les lumières, ajuster les consignes de température des climatiseurs ou encore utiliser des appareils économes en énergie. Je vise à aider les collectivités à adopter des habitudes plus écologiques pour réduire leur consommation énergétique. Il y a donc une phase d'analyse des factures très conséquente, puis d'élaboration d'un rapport/bilan intégrant des actions d'amélioration suite à mes visites techniques sur les bâtiments considérés comme les plus énergivores de chaque commune. Je peux également suggérer la mise en place d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques en fonction du site.* » Pour ces communes ce n'est pas moins de 5400 factures d'électricité de 189 bâtiments communaux et 239 postes d'éclairage public qui seront analysées.

Tout comme le conseiller en photovoltaïque et éolien, Louis Alexandre MAILLOT a intégré la collectivité à la fin de son cycle d'études. « J'ai appris le métier lors de mon stage de fin d'études de Master », précise-t-il encore.





# DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES POUR OPTIMISER

## LA CULTURE DE LA VANILLE

Corsica Sole et Provanille viennent d'inaugurer, à Bras-Panon, une installation de 690m<sup>2</sup> d'ombrières photovoltaïques pour cultiver la vanille. Une solution qui permet à la fois d'optimiser la culture de cette précieuse orchidée tout en produisant et stockant de l'énergie.



### LA FERME PHOTOVOLTAÏQUE DE BRAS-PANON EN CHIFFRES

- 690 m<sup>2</sup> d'ombrières
- 350 tuteurs
- 700 plants de vanille
- Entre 280 et 350 kg de vanille verte produite après 3 ans de culture
- 222 panneaux photovoltaïques
- 100 kWc de capacité de production





## Pourquoi des ombrières pour cultiver la vanille ?

Spécialement conçues pour la culture de la vanille, les ombrières co-crées par Corsica Sole et Provanille permettent le développement optimal des plants en absorbant 75% de la lumière et recréant ainsi les conditions de luminosité d'un sous-bois où les plans de vanille aiment pousser.



## Des ombrières résistantes aux intempéries

De nombreux plans de vanille ont été détruits ou abîmés par le passage de Belal sur notre île en début d'année. Les plans de vanille cultivés sous les ombrières n'ont quant à eux subi aucun dégât, celles-ci étant prévues pour résister aux intempéries tropicales.

## Une solution écologique

Un système de récupération de l'eau de pluie permet d'irriguer les plans et à l'exploitation d'être autonome pour sa consommation d'eau. Des filets installés sur chaque côté de la ferme, combinés aux ombrières au-dessus des cultures, forment une protection physique. Les plants sont ainsi mieux protégés des insectes et nuisibles ce qui réduit l'utilisation de pesticides.



## L'énergie produite est stockée

Les panneaux photovoltaïques installés sur la ferme de Bras-Panon sont combinés à une unité de stockage de l'énergie produite permettant de bénéficier d'une énergie propre même sans ensoleillement. Une manière de mieux réguler le réseau électrique local (en évitant notamment variations, grésillements et surtensions) et de favoriser l'autonomie énergétique de l'île.

## Six installations dans le berceau de la vanille

La solution d'ombrières développée par Corsica Sole et Provanille est active sur six sites de production. En plus de la ferme photovoltaïque de Bras-Panon, trois cultures sous ombrières sont installées à Saint-Rose, une à Saint-André et une à Sainte-Suzanne. Au total, cela représente 194 hectares de surfaces cultivées, 148 exploitants, 28 tonnes de vanille verte et 5,2 tonnes de vanille noire produites.



## Des fonds européens pour financer l'investissement

Les solutions proposées par Corsica Sole et Provanille peuvent être financées par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), notamment l'équipement de la serre (irrigation, tuteurs, drainage,...). Une bonne manière de répondre à la nécessité de mettre en place de nouvelles surfaces de culture et aux besoins de la filière.



## CORSCIA SOLE: LE SPÉCIALISTE DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LES ZONES INSULAIRES

Fondée en 2009 en Corse par deux associés, Corsica Sole est devenu un acteur majeur dans le domaine des énergies renouvelables et du stockage d'énergie en France et en Europe. Du fait de son origine, Corsica Sole est notamment spécialiste de la production d'électricité photovoltaïque et du stockage d'énergie dans les zones insulaires. Consciente des synergies possibles entre production d'électricité verte et le soutien au secteur agricole de La Réunion, elle s'est implantée sur notre île à Clos Savanna, sur la commune de Saint-Paul.

« Corsica Sole est un producteur d'électricité renouvelable, essentiellement d'origine photovoltaïque, qui est présent sur toute la chaîne de valeur, depuis la recherche de sites d'implantation jusqu'à la construction puis l'exploitation des projets. À La Réunion, nous nous sommes fixés pour mission de développer des solutions clés en main répondant à la fois aux besoins énergétiques de l'île et aux autres

besoins locaux : du centre-commercial souhaitant couvrir son parking, à l'industriel souhaitant construire un bâtiment, en passant par l'agriculteur ayant besoin d'une infrastructure pérenne telle qu'un hangar, une serre ou une ombrière de culture. Nous avons également développé des solutions innovantes permettant une meilleure intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique, comme le stockage par batteries ou la production d'hydrogène vert. Nous portons une attention particulière à l'intégration de ces solutions dans le tissu économique et social local, ainsi qu'au respect des paysages et de la biodiversité, ce qui est particulièrement important à La Réunion. Sur l'ensemble de ses implantations, la société réunit aujourd'hui environ 90 salariés ».

*Alexandre Duflanc, ingénieur responsable du développement de projets Corsica Sole à La Réunion*



## PROVANILLE: LA SEULE ET UNIQUE COOPÉRATIVE DE VANILLE DE LA RÉUNION

Créée en 1968, la coopérative Provanille fédère aujourd'hui près de 150 producteurs installés dans l'Est de l'île (de Sainte-Suzanne à Saint-Joseph) et représentant 50% de la production de vanille réunionnaise. La coopérative achète, collecte, transforme et commercialise les récoltes de ses producteurs adhérents. Dans ses boutiques, elle propose la vente de gousses de vanille sous différentes gammes ainsi que des produits dérivés tels que l'extrait de vanille, la poudre de vanille mais également des plants de vanille. Plus largement, Provanille défend une vision coopérative au service de la préservation et du développement d'une production emblématique et patrimoniale de notre île.



# « LE BAC JAUNE EST ENCORE SOUS-EXPLOITÉ À LA RÉUNION »



Chargé d'études « Déchets & Développement Durable » au sein de l'AGORAH, agence d'urbanisme de La Réunion, Matthieu Hoarau est à la tête de l'Observatoire Réunionnais des Déchets (ORD) dont la mission est de développer la connaissance et d'animer le réseau des différents acteurs concernés par la gestion des déchets à La Réunion. Il porte ainsi un regard à la fois expert et objectif sur la prévention et de la gestion des déchets sur notre île.

**E**n quoi consiste l'Observatoire Réunionnais des Déchets et quel est son rôle ?

**Matthieu Hoarau :** L'Observatoire Réunionnais des Déchets est un observatoire régional faisant parti à l'échelle nationale du Réseau des observatoires locaux des déchets (ROLD). Ce statut permet à l'observatoire de bénéficier d'un co-financement avec la Région Réunion, l'ADEME et l'Agorah. Son rôle est d'avoir le regard le plus exhaustif possible sur l'ensemble du « périmètre déchets » du territoire. Un périmètre qui se compose des déchets ménagers et assimilés (DMA), des déchets d'activités économiques (DAE), des déchets du bâtiment et des travaux publics (BTP), des déchets des filières à responsabilité élargie du producteur (REP) et des déchets biomasses autres que ménagers.

**Quelles sont vos missions ?**

Nos missions s'articulent autour de tout ce qui concerne l'observation. Cela consiste à collecter le maximum de données sur l'ensemble des déchets. Pour cela, nous nous appuyons sur de nombreux acteurs locaux comme les Établissements Publics de collaboration intercommunale (EPCI), les syndicats mixtes de traitement des déchets, la cellule économique régional du BTP (CER BTP), le syndicat des importateurs de La Réunion (SICR) ou encore les chambres consulaires. Les données issues de cet observatoire servent ensuite à orienter et suivre les politiques publiques comme le plan régional de prévention et de gestion des déchets de La Réunion (PRPGD).

L'observatoire constitue également une arène de discussion pour l'ensemble des acteurs locaux



« Aujourd'hui, les activités gravitant autour des domaines de déchets tendent à se développer, notamment au travers du prisme de l'économie circulaire. Sur le territoire, beaucoup de projets émergent et peuvent bénéficier des aides régionales ou nationales ».

et organise régulièrement des réunions et ateliers permettant de travailler de concert sur une ou plusieurs thématiques gravitant autour de la problématique des déchets. Je pense notamment aux dépôts sauvages, au coût de gestion des DMA ou à l'économie circulaire.

Enfin, l'observatoire se veut être un HUB en matière de diffusion de l'information, avec notamment une page internet dédiée sur le site de l'Agorah et des tableaux de bord dynamiques permettant un accès rapide et simple à la donnée.

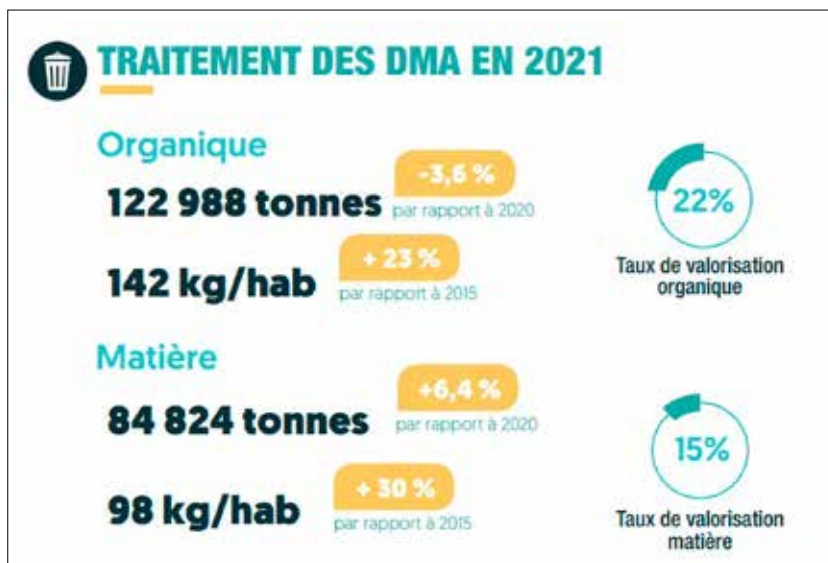
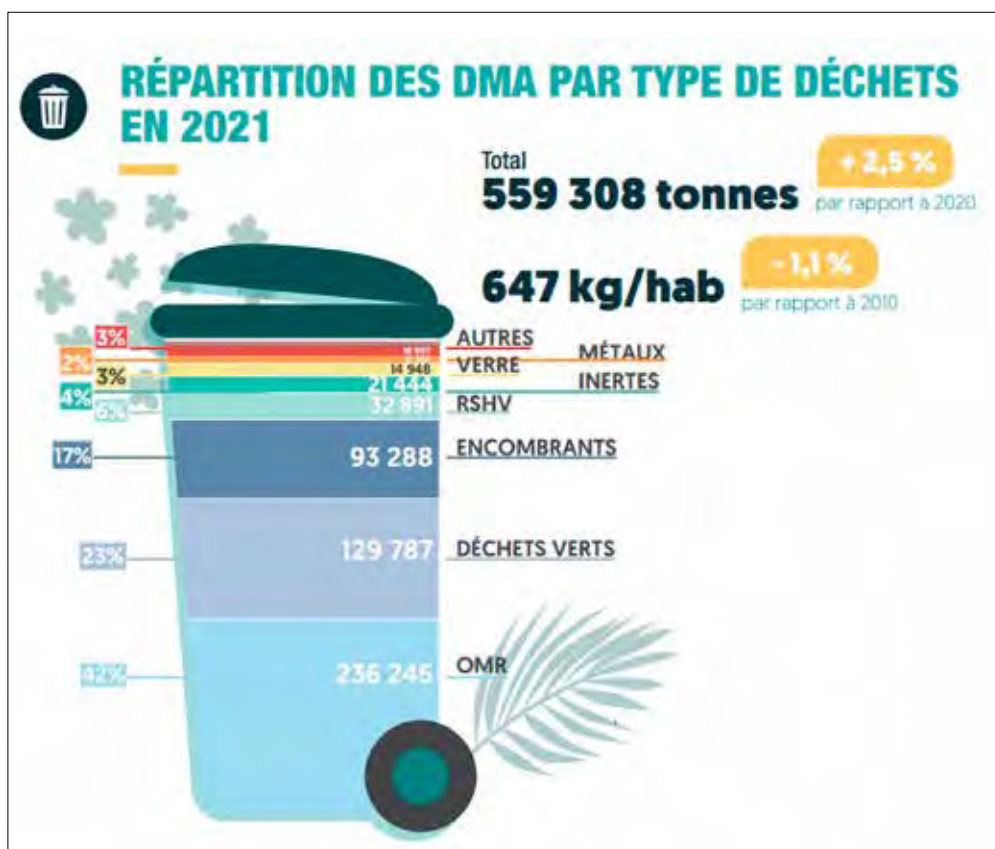


## OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR LES DÉCHETS ?

L'Observatoire Réunionnais des Déchets dispose d'une page dédiée sur [agorah.com](http://agorah.com) (rubrique « Observatoires ») où l'on peut trouver tous les chiffres clés et actualisés sur le tri et la collecte des déchets. Y sont également publiés les derniers rapports et infographies de l'observatoire. Des tableaux de bord dynamiques sont également mis en ligne sur le site [peigeo.re](http://peigeo.re) (rubrique « Tableaux de bord »).

## LES CHIFFRES CLÉS DES DÉCHETS À LA RÉUNION

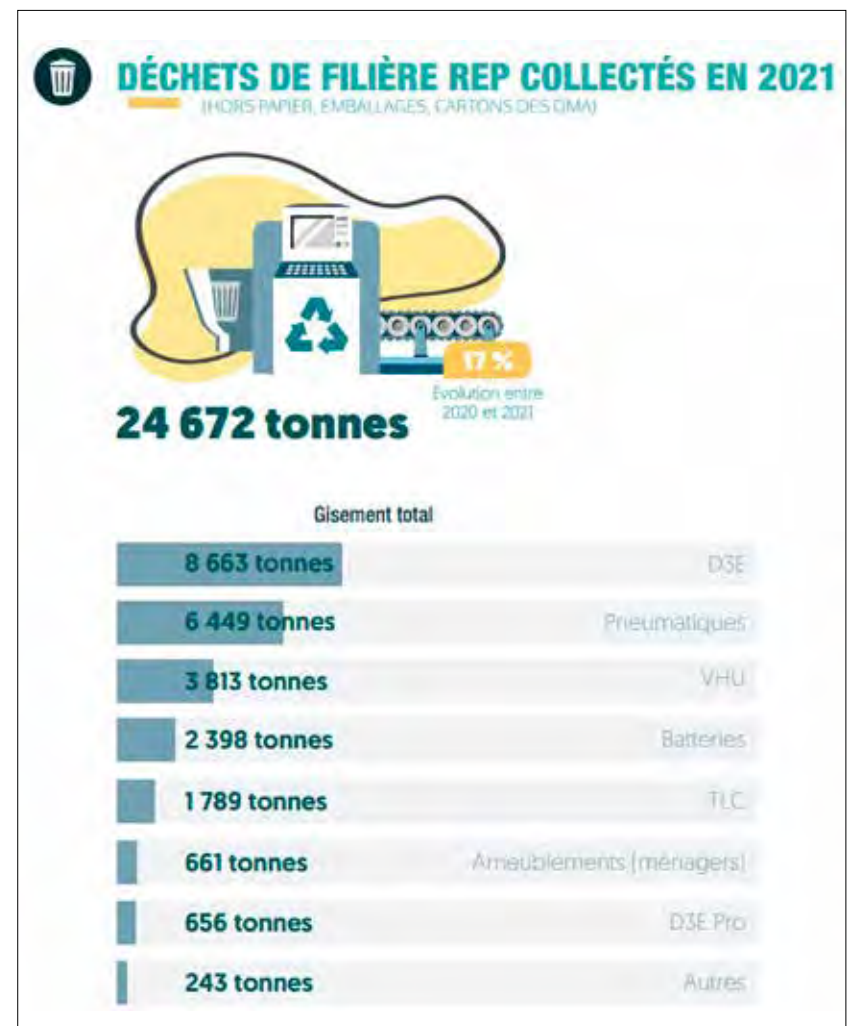
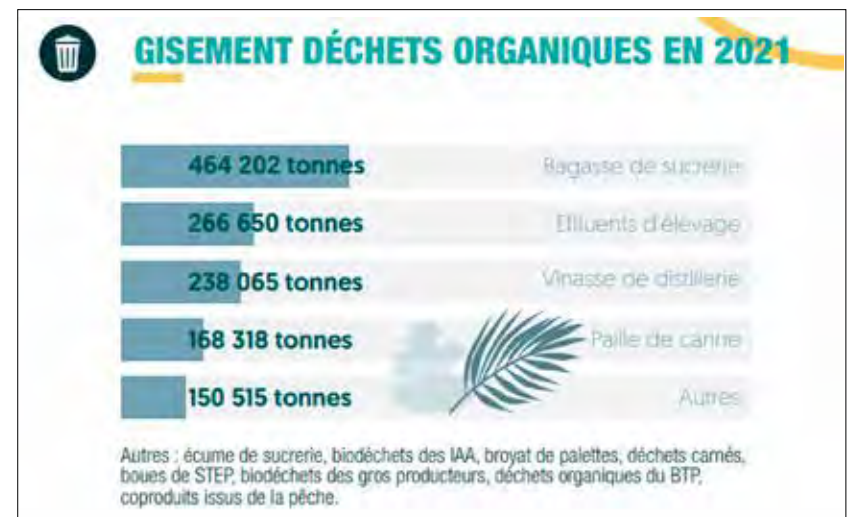
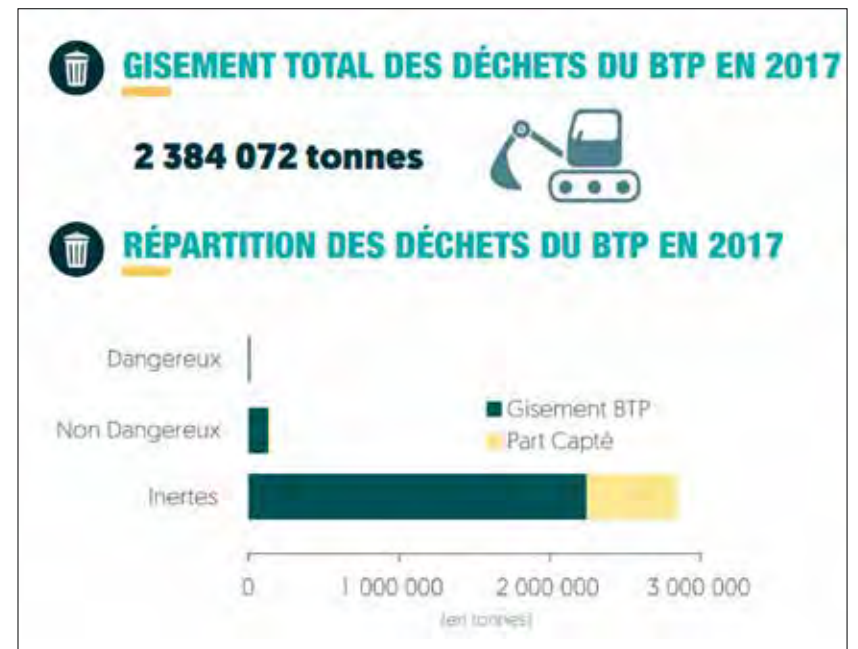
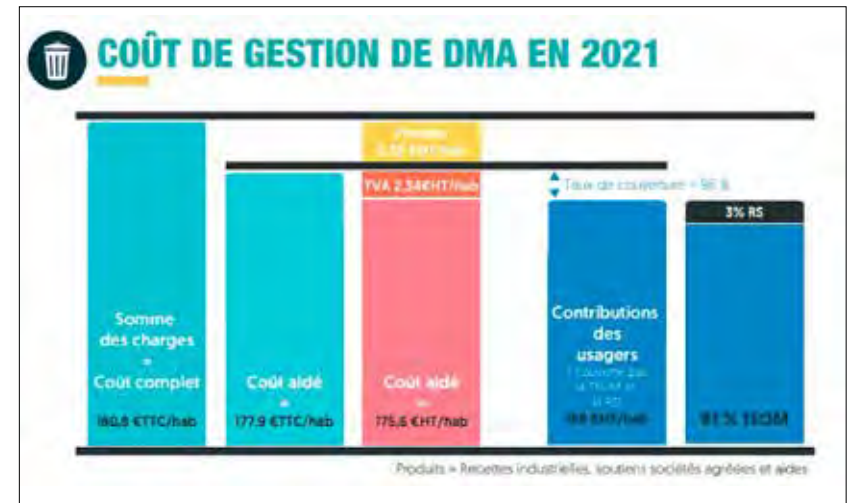
\*Source : Observatoire Réunionnais des Déchets, AGORAH, octobre 2023



### Quel état des lieux faites-vous aujourd'hui de la prévention et de la gestion des déchets à La Réunion ?

En matière de prévention et de gestion des déchets, il est important de noter que malgré l'augmentation de la population, entre 2010 et 2022 les quantités collectées restent stables avec des variations interannuelles plutôt faibles. En 2010, 531 000 tonnes de DMA ont été collectées soit 647 kg/hab. En 2022, ce sont 540 000 tonnes de DMA collectées soit 614 kg/hab. On observe donc une légère augmentation de 1,6% des quantités

collectées mais une baisse de 5,1% du ratio par habitant c'est à dire de la quantité moyenne de déchets produits pour un habitant. Idem sur le traitement, les quantités de DMA enfouies à La Réunion en 2022 sont en baisse de 21% par rapport à 2010 et les taux de valorisation ont augmenté de 95% au même moment. Cela reste néanmoins à nuancer par rapport au niveau national. Le taux d'enfouissement enregistré en 2022 est de 62% à La Réunion contre 16% à l'échelle nationale en 2021. Ces chiffres s'expliquent notamment par le fait que





les processus d'incinération avec récupération d'énergie sont présents au niveau national et détournent une part des déchets de l'enfouissement. Cela s'observe également en Martinique où ce type de traitement existe. A la Martinique, 22% des DMA sont enfouis et 56% connaissent une incinération avec récupération d'énergie. Même constat pour la valorisation matière, qui est au niveau national de 33% en 2021 contre 15% à La Réunion en 2021 et 2022.

**Quelles sont les données clés à retenir du rapport annuel 2023 publié par l'ORD ?**

A La Réunion, c'est environ 4,3 Mt de déchets qui sont produits chaque année. Sur ces 4,3 Mt, plus de la moitié sont des déchets inertes issus du BTP (2,3 Mt). Les déchets biomasses représentent environ 1,3 Mt et sont issus principalement des activités économiques. Ces biomasses connaissent en grande partie une valorisation matière, avec un retour au sol. Sur la part ne pouvant connaître ce type de valorisation, des études sont en cours afin de définir d'autres modes de valorisation et la part pouvant connaître une valorisation énergétique. Enfin, la part restante des déchets produits sur le territoire est issue en grande partie des ménages, avec une production de DMA de l'ordre de 540.000 tonnes en 2022, soit 614kg/hab.

**En matière de collecte, comment se positionne La Réunion par rapport à l'Hexagone ?**

En ce qui concerne la collecte des DMA en 2021, soit les dernières données disponibles à l'échelle nationale, le ratio de collecte par habitant à La Réunion est de 636 kg/hab et donc supérieur au niveau national qui s'établit à 615 kg/hab. Si on décortique ce ratio, on observe qu'en matière d'ordures ménagères, le ratio national (247 kg/hab) reste inférieur à celui de La Réunion (277 kg/hab). A titre de comparaison, en Guadeloupe ce ratio est de 320 kg/hab.

Les tendances s'inversent sur les déchets recyclables puisque les données montrent une meilleure performance de collecte au niveau national avec 125 kg/hab contre 69kg/hab à La Réunion et 39kg/hab en Guadeloupe.

En matière de déchets verts et d'encombrants, les ratios de collecte restent supérieurs à La Réunion par rapport au national. A La Réunion, ce sont 149 kg/hab de déchets verts et 102 kg/hab d'encombrants collectés en 2021 contre 85kg/hab de déchets verts et 78kg/hab d'encombrants collectés la même année au niveau national.

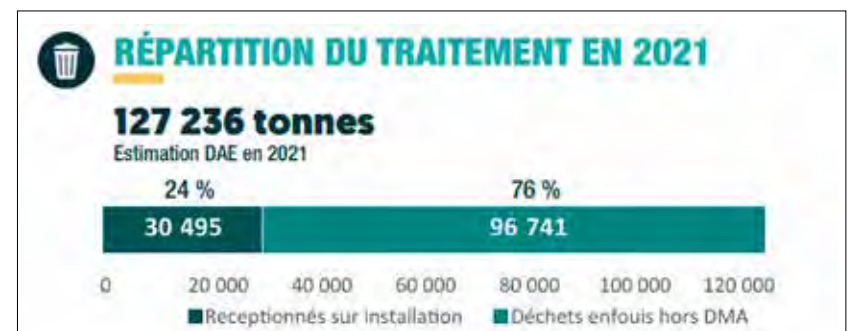
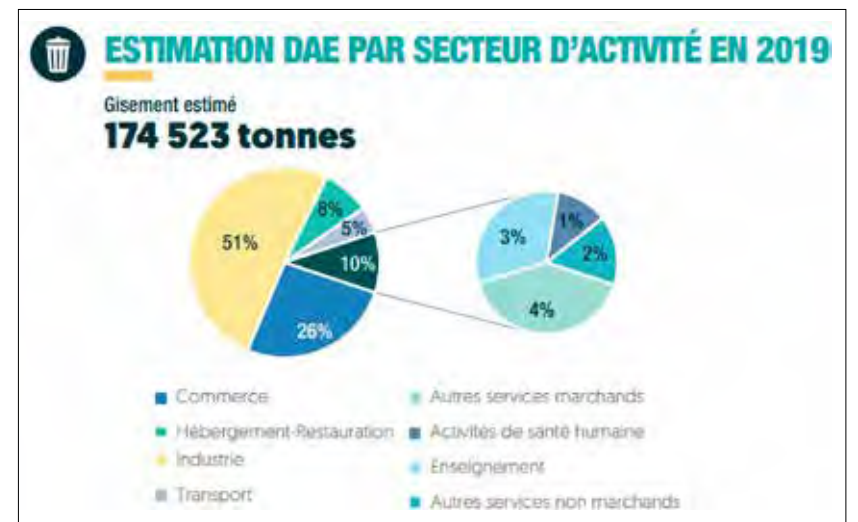
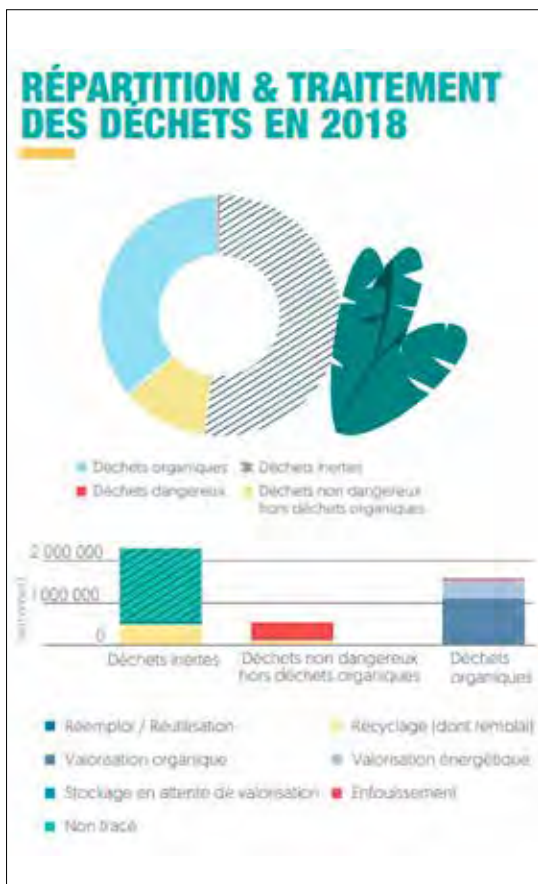
**Quels sont les enjeux pour l'île à court, moyen et long termes ?**

Deux grands enjeux se dégagent aujourd'hui sur des échelles de temps plus ou moins longues. Dans un premier temps, l'enjeu environnemental. La production de déchets implique une pollution plus ou moins importante selon la nature du déchet et son mode de traitement. Il est donc important de réduire au mieux la production de ces déchets et aussi de mieux les trier à domicile. Le bac jaune, destiné au tri des emballages ménagers, est encore sous exploité à La Réunion. On retrouve encore dans les ordures ménagères (bacs gris ou vert selon les secteurs) une part importante des emballages pouvant être recyclés.

Dans un second temps, on peut également parler d'enjeu économique. Aujourd'hui, les activités gravitant autour des domaines des déchets tendent à se développer, notamment au travers du prisme de l'économie circulaire. Sur le territoire, beaucoup de projets émergent et peuvent bénéficier des aides régionales ou nationales.

**Quelle politique publique doivent selon vous être menées en priorité pour améliorer la prévention et la gestion des déchets à La Réunion ?**

Il est difficile pour l'observatoire de se positionner sur une priorisation des politiques publiques en matière de prévention et de gestion des déchets. Ce qui peut être dit, c'est que l'ensemble des acteurs du territoire travaillent de manière concertée et à toutes les échelles pour tendre vers des améliorations en matière de prévention et de gestion des déchets. Les EPCI ont mis en place des plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et le PRPGD est en phase d'être approuvé au niveau régional.



**CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS À LA RÉUNION**

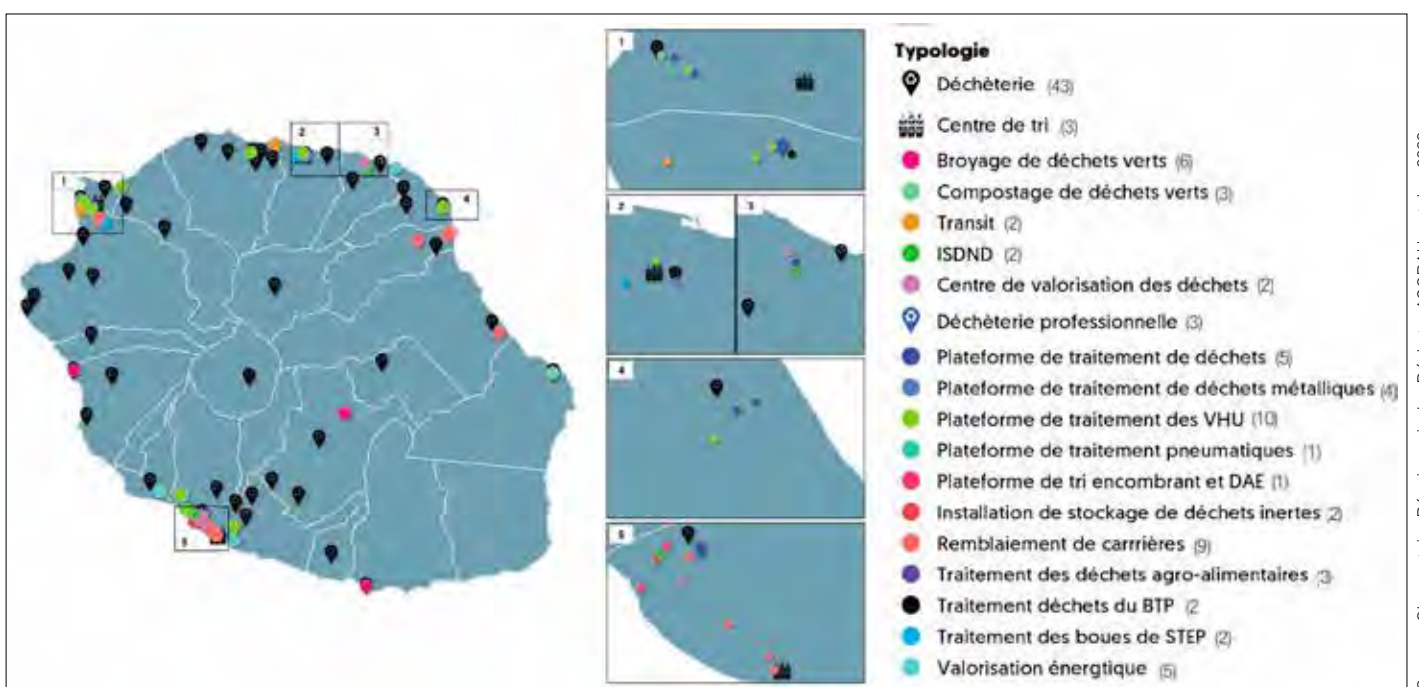
**NOMBRE DE DÉCHÈTERIES**

**43 déchèteries** (dont 1 mobile)  
**1 déchèterie** pour  
**20 118 habitants** en moyenne

**COÛT DE GESTION**

Coût aidé TTC : **151 558 138 €**  
TEOM\* + RS\*\* perçue : **145 081 833 €**  
Taux de couverture : **96 %**

**9 réunionnais sur 10**  
sont à moins de 15 minutes en voiture  
d'une déchèterie



\*Source : Observatoire Réunionnais des Déchets, AGORAH, octobre 2023



# Mieux que le Salon

Du 22 Avril au 12 Mai 2024

ÉDITION  
2024



# JUSQU'À - 40%\*

Du 22 avril au 12 mai 2024

Détails des offres à consulter sur place. \* Dans la limite des stocks disponibles





# NORD-EST FUTURE CHAUDIÈRE DE BOIS-ROUGE : MOINS D'ENFOUISSEMENT POUR PLUS D'ÉNERGIE PROPRE

Exploitée par Albioma et située sur le site de Bois-Rouge, une chaudière dont la première pierre vient d'être posée permettra de valoriser chaque année près de 70 000 tonnes de combustible solide de récupération (CSR) issu du centre de valorisation multifilière des déchets de Sainte-Suzanne. Moins de déchets enfouis et plus d'énergie produite à partir de ressources locales, il était temps.

L'occasion était trop belle. C'est lors de la venue en avril dernier de la présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), Emmanuelle Wargon, qu'a été posée la première pierre de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) sur le site de Bois-Rouge. Exploitée par Albioma, la future chaudière permettra de transformer des déchets en CSR et ainsi réduire d'environ 50% l'enfouissement dans le Nord-Est.

Un investissement de 150 millions d'euros financés à 90% par Albioma et 10% par l'État. Les travaux sont prévus de s'achever fin 2026. « S'inscrivant dans la programmation pluriannuelle de l'énergie, la valorisation énergétique de combustibles issus du tri de déchets était devenue une nécessité, à l'heure où les centres d'enfouissement de La Réunion arrivent à saturation », explique Pascal Langeron, Directeur général adjoint d'Albioma en charge de la zone Océan Indien.

## Du CSR produit puis... enfoui

Jusqu'à présent, le CSR produit à partir des 140.000 tonnes de déchets annuels collectés par le Centre de valorisation multi-filière (CVMF)



de Bel-Air et exploité par Inovert est... enfoui. Un gâchis monumental et un contre-sens qui sera donc réparé d'ici un peu plus de deux ans. « Le Groupe travaillait depuis plusieurs années avec les différentes parties prenantes sur une solution répondant aux contraintes de réduction du volume de déchets, de production d'une électricité locale et d'intégration industrielle sur le site de Bois-Rouge, respectant les normes environnementales les plus strictes », poursuit Pascal Langeron.

## L'épineux projet d'ISDU

L'autre étape, tout aussi cruciale pour parer à la saturation du centre d'enfouissement de Bel Air, concerne l'épineux projet de la future installation de stockage des déchets ultimes (ISDU). Après l'abandon d'une implantation sur le site de Franche Terre, à Sainte-Suzanne, trois autres sites sont actuellement à l'étude à Sainte-Marie et Saint-Benoît.

La décision finale sera annoncée en août par le Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers du Nord et de l'Est de La Réunion (SYDNE) et son président Daniel Alamérou. Un marché de prestations de service de près de 340 000 euros pour cinq ans a d'ores et déjà été attribué à la société EOGEO pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la conception et la réalisation de l'ISDU.

## La nécessité d'un nouveau centre de tri

Un équipement auquel pourrait être adossé un nouveau centre de tri. En effet, le centre de tri VALOI de Sainte-Marie, qui réceptionne et tri depuis une vingtaine d'années l'intégralité des contenants de déchets d'emballages ménagers secs collectés sur le territoire Nord-Est, soit environ 10 000 tonnes par an, arrive lui aussi à saturation. C'est l'entreprise à mission Citéo

qui a obtenu le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur ce projet.

Au total, ce sont près de 60 millions d'euros (dont 20 millions pour le centre de tri) qui vont être investis, générant entre 25 et 30 emplois. Surtout, c'est une meilleure gestion et valorisation des déchets sur l'ensemble du territoire Nord-Est qui est en jeu.

« S'inscrivant dans la programmation pluriannuelle de l'énergie, la valorisation énergétique de combustibles issus du tri de déchets était devenue une nécessité, à l'heure où les centres d'enfouissement de La Réunion arrivent à saturation »

## NORD-EST : OÙ VONT NOS DÉCHETS ?

• **Centre de valorisation multifilière (CVMF)**: Situé à Sainte-Suzanne, il est la propriété de la société Inovert. Ouvert en 2020, il réceptionne et trie l'intégralité des contenants d'ordures ménagères et des encombrants collectés sur le territoire Cinor-Cirest. Cela représente environ 140.000 tonnes/an.

• **Centre de tri des déchets d'emballage ménagers secs (VALOI)**: Situé à Sainte-Marie, il réceptionne et trie depuis une vingtaine d'années l'intégralité des contenants de déchets d'emballages ménagers secs et donc collectés dans le bac jaune. Cela représente environ 10.000 tonnes/an.

• **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**: Située à Sainte-Suzanne, elle est la propriété de

SUEZ RV. Conçue pour recevoir les déchets destinés à être enfouis car non valorisables, soit environ 125 000 tonnes par an, elle arrivera à saturation en 2029.

• **Centre de déconstruction**: Exploité par la société Métal Réunion, il valorise 5.400 tonnes par an de déchets métalliques.

• **Inertes**: C'est l'entreprise Robert, à Bras-Panon, qui valorise depuis 2002 les déchets inertes récupérés dans les déchetteries de la Cinor et la Cirest. Cela représente 8.700 tonnes par an

qui sont broyées et concassées pour réutilisation.

• **Pneus**: Créée en 2004, Solyval est la première société de la zone océan Indien à récupérer et valoriser les pneus usagés. Sur les 6.000 tonnes transformés par an au Port, 30 tonnes viennent du territoire Nord-Est.

• **Déchets verts**: La plateforme de broyage de la Jamaïque (Saint-Denis), mise en fonctionnement en 2016, accueille et broie essentiellement les flux présents en déchetteries, les flux des marchés de prestations de



la Cinor et le flux porte-à-porte de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne soit environ 18.000 tonnes par an. La plateforme de transit de la Jamaïque regroupe elle les déchets verts collectés en porte-à-porte de la ville de Saint Denis soit environ 8.600 tonnes par an. La plateforme de compostage de Sainte-Rose, mise en fonctionnement en 2013, regroupe et broie une partie des flux de déchets verts collectés sur le territoire de la Cirest soit environ 9.500 tonnes par an.

\*Source : SYDNE

## BOIS-ROUGE : UNE CENTRALE DÉJÀ 100% BIOMASSE

Première centrale thermique hybride bagasse/charbon française inaugurée en 1992, Bois-Rouge a entamé sa mue en 2020 lorsque Albioma a annoncé la conversion de la centrale au 100% biomasse. Les travaux de conversion débutent l'année suivante et la centrale fonctionne 100% à la biomasse depuis le second semestre 2023, en privilégiant les gisements locaux de biomasse disponibles.

Le résultat est une réduction de 84% des émissions de gaz à effet de serre de l'unité par rapport à son fonctionnement actuel. L'utilisation à partir de 2026 du CSR issu du centre de valorisation multifilière permettra de diminuer de 13% les pellets importés par Albioma pour remplacer le charbon.



# SUD-OUEST RUN'EVA OÙ LA FIN DU « TOUT ENFOUISSEMENT »

En cours de construction, le pôle multifilière des déchets Run'Eva incarne la volonté des trois intercommunalités du Sud et de l'Ouest d'en finir avec la politique du tout enfouissement. L'objectif est au contraire de valoriser les déchets et ainsi s'engager vers une économie circulaire et durable.



« Run'Eva est une infrastructure inédite à dimension européenne dans l'océan Indien, innovante et ambitieuse, qui démontre l'engagement de l'île dans la transition vers une économie circulaire et durable ». C'est ainsi que le projet a été présenté à Emmanuelle Wargon, Présidente de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et en visite sur le site du futur pôle multifilière des déchets en cours de construction à Pierrefonds (Saint-Pierre). « La CRE a confirmé sa mobilisation auprès de tous les partenaires et son soutien auprès des élus afin de sécuriser le financement et le modèle économique de ce projet stratégique pour La Réunion », a embrayé Emmanuelle Wargon. Un projet que la Région Réunion a réintégré dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), confirmant l'utilité d'un tel ouvrage à travers le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

## Les anciens déchets également valorisés

À travers le pôle Run'Eva, ILEVA (syndicat mixte regroupant les trois intercommunalités du Sud et de l'Ouest) « s'est engagé dans une stratégie de valorisation multifilière qui mobilise les meilleures techniques disponibles pour 100 % de valorisation des déchets », explique le syndicat. Concrètement, le tri des matières recyclables pour la valorisation matière sera partiellement mis en service mi-2025, la méthanisation des biodéchets débutera en 2026 tout comme la valorisation énergétique des combustibles solides de récupération (CSR) issus des déchets non recyclables.

Avec l'objectif de réduire à la source le volume des déchets ménagers, ILEVA a veillé à ce que l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du pôle Run'Eva soit évolutive et puisse s'adapter aux variations des combustibles. En appoint, la centrale de production électrique que constitue l'UVE pourra fonctionner avec de la biomasse végétale issue des déchets verts aujourd'hui non valorisés.

Les anciens déchets stockés depuis plus de 40 ans pourront, à l'avenir, également être extraits, triés et valorisés pour le recyclage et la valorisation énergétique, participant ainsi à la dépollution des sols où les déchets ont été stockés.

## De l'électricité pour alimenter 10% de la population réunionnaise

« Cette vision partagée, portée par la gouvernance d'ILEVA dès 2014, date de sa création, a eu raison puisque Run'Eva est aujourd'hui le plus grand projet d'unité de valorisation énergétique de CSR issus des déchets ménagers en France », s'enorgueillit le syndicat.

À terme, la valorisation énergétique des déchets permettra de produire 121.000 MWh d'électricité par an, de quoi alimenter près de 83.000 habitants soit environ 10% de la population réunionnaise. Le projet permettra également de réduire de plus de

« Run'Eva est aujourd'hui le plus grand projet d'unité de valorisation énergétique de CSR issus des déchets ménagers en France ».

80% la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ce qui représente 10 millions d'euros d'économies annuelles.

Pour le Président d'ILEVA, Michel Fontaine, « Run'Eva marquera la fin du tout enfouissement dès 2026. (...) En raison de son caractère innovant et les technologies européennes de pointe qu'il utilise, ce projet s'impose comme une alternative crédible et indispensable pour le développement durable de notre île ». Démarré en 2021, le projet a permis de maintenir 300 emplois durant la phase de travaux et près de 1500 emplois pourraient être générés par le développement de filières connexes au pôle.



## RUN'EVA EN CHIFFRES

- 3 filières de valorisation des déchets
- + de 200 000 tonnes de déchets supplémentaires valorisés chaque année et qui ne seront plus enfouis
- 121 000 MWh d'électricité produite par an
- Près de 83 000 Réunionnais alimentés en électricité grâce à la valorisation énergétique des déchets recyclables
- +33 000 tonnes de déchets recyclés en plus de ceux déjà traités dans les centres de tri actuels
- 300 emplois générés durant la phase de travaux
- 20 bâtiments à construire
- 20 000 m<sup>2</sup> de voiries et d'espaces verts à créer



LE VOLUME DE DÉCHETS À TRAITER EN AUGMENTATION CONSTANTE



# ILS (RE)DONNENT DE LA VALEUR À NOS DÉCHETS

Sous-produits du poisson, pneus usagés, vêtements abîmés ou encore huile de friture. Autant de déchets qui finissent très souvent dans une poubelle ou une benne à ordures alors qu'ils peuvent être valorisés. Certains l'ont bien compris et créent de la valeur à partir de cette matière première. A la clé, de l'activité, de l'emploi et de nouveaux produits. Tour d'horizon.



## VALOBIO

### QUAND LES DÉCHETS DE POISSON DEVIENNENT DE L'ENGRAIS BIO ET DE LA MATIÈRE PREMIÈRE

Le projet Valobio naît il y a 12 ans, sortant tout droit de l'esprit innovant et entrepreneurial de son créateur : Henri-Philippe Tessier. Alors qu'il s'interroge sur le devenir des sous-produits de poissons, il découvre au fil de ses recherches une solution artisanale expé-

mentée sur une côte de pêcheurs en Afrique. De sa collaboration avec un ingénieur fort de 30 ans d'expérience dans ce domaine naît l'idée de liquéfier la matière pour en tirer sa quintessence. Ensemble, ils créent Valobio.

Le projet s'affine et l'hydrolyse se profile finalement comme l'innovation permettant la meilleure valorisation. Les choses se concrétisent en 2019 avec l'obtention d'une subvention du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) et d'un terrain pour s'installer. Les machines arrivent fin 2020 et c'est en juin 2021 que les premiers tests sur la ligne s'opèrent avant de lancer la production.

L'objectif de Valobio est de récupérer tous les sous-produits de poissons de La Réunion et de l'océan Indien pour les valoriser. Têtes, nageoires, queues, arêtes, peaux et viscères ne seront donc plus jetées mais collectées, transformées et valorisées. De la transformation faite de ces sous-produits résulte une gamme d'engrais bio, mais également des matières premières à destination des fabricants d'alimentation animale et d'engrais.

Parmi les produits directement proposés par Valobio, on retrouve : Valo-fumure, un broyat d'arêtes de poissons séchés qui s'utilise comme un fumier dans le sol ou sur la terre ; Valo-ferti, un engrais liquide concentré de protéines de poissons apportant un effet stimulant au sol et à la plante ; Valo-stim, un biostimulant sur base d'hydrolysât protéique de poissons enrichi de levures de bières apportant également un effet stimulant au sol et à la plante.

Au-delà de ces produits, c'est une nouvelle filière d'économie circulaire et durable que Valobio ambitionne de créer : en incitant les professionnels de la pêche mais aussi les particuliers à ne plus jeter les déchets du poisson ; en réutilisant tous les contenants car aucun déchet n'est créé ; en créant des emplois ; en créant une gamme de produits locaux Bio permettant une réduction des importations d'engrais.

• Pour en savoir plus : <https://valobio.re/>







## SOLYVAL

### QUAND LES PNEUS DEVIENNENT DES REVÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR



**G**roupe familial fondé en 1986, Solynvest est à l'origine spécialisé dans le commerce de négoce. Mais son dirigeant, Johnny Law-Yen, entrepreneur bien connu sous nos cieux et très impliqué dans le développement de l'économie locale, a très rapidement conduit le groupe à se développer autour des activités liées à l'économie circulaire, l'écologie et la transition énergétique. Générateur d'emploi local, le pôle « Green » du Groupe compte aujourd'hui une unité de retraitement de métaux, une autre de création d'énergie solaire et Solyval.

Créée en 2004, Solyval est la première société de l'océan Indien à récupérer et valoriser les pneus usagers. Chaque année, ce sont plus de 6000 tonnes de pneus usagés qui sont ainsi transformés. Depuis 2019, ils sont utilisés comme matière première dans la fabrication de produits finis sous la marque Solygom. L'objectif de l'entreprise est d'absorber d'ici trois ans plus de 50% du gisement de granulat recyclé qui sera transformé en produits moulés pour le marché local et régional. Plus largement, l'ambition de Solyval est de développer l'économie circulaire à La Réunion : en créant de la valeur avec les déchets du pneu pour exporter et pérenniser la filière de recyclage ; en étant un exemple pour d'autres micro-régions et territoires insulaires ; en mettant sur le marché des matières réintégrant le cycle de production dans le respect des lois et de l'environnement ; en réduisant le bilan carbone par la diminution de l'impact du transport sur la filière.

Parmi les produits commercialisés par Solyval, on retrouve : des revêtements souples pour les salles de sport et les espaces pour enfants, des plages de piscine, des dalles de parking ou encore des pavés auto-bloquants.

• Pour en savoir plus : [www.solygom.re](http://www.solygom.re)

## BIOFUEL RÉUNION

### QUAND L'HUILE ALIMENTAIRE USAGÉE DEVIENT DU BIOCARBURANT

**A**dossé à la start-up Biofuel Réunion, Arsytle (créolisation du mot « Recycler ») est un label péi qui propose de collecter les huiles alimentaires usagées (HAU) des restaurants, collectivités, industriels et artisans pour leur valorisation en biocarburant. Un projet qui prend sa genèse lors d'un Startup Weekend de septembre 2018 et à l'initiative de ses trois co-fondateurs : Jean-Laurent Camlindia, Hugo Dieudonné et Pierre Tambouran.

L'idée naît du constat qu'à La Réunion on estime le gisement d'huiles alimentaires usagées chez les particuliers et les professionnels à 4000 tonnes dont seulement 1000 tonnes seraient valorisées. Jetées, les huiles alimentaires usagées encombrant les canalisations quand, pire, elles ne se retrouvent pas dans les nappes phréatiques après avoir été vidées dans la nature.

Recyclée en biodiesel, un litre

d'huile alimentaire usagée permet au contraire d'éviter l'émission de plus de 3 kilogrammes de CO<sub>2</sub>. Cela équivaut à une réduction de 90% par rapport au diesel classique et permettrait à certains véhicules de diviser leur empreinte carbone par 10. D'un déchet potentiellement nuisible, les huiles alimentaires deviennent ainsi de l'énergie propre. L'ambition du label Arsytle est de structurer une filière de valorisation locale et indépendante en accompagnant tous les producteurs de déchets, particuliers comme professionnels, via des solutions de collecte et des éléments de pédagogie. C'est également un challenge industriel puisque Biofuel Réunion souhaite proposer des solutions plus respectueuses de l'environnement en adaptant les technologies aux spécificités réunionnaises pour une meilleure gestion des déchets.

• Pour en savoir plus : [arsytle.re](http://arsytle.re)







# TI TANG RECUP

## QUAND LES TEXTILES ONT UNE SECONDE VIE



**T**i Tang Récup (auss appelée TTR) est née de la volonté de deux demandeurs d'emploi souhaitant jouer un rôle dans la protection de l'environnement et l'insertion socio-professionnelle. Le projet voit le jour en avril 2014 sous forme associative et en Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec 12 employés en contrats à durée déterminée d'insertion. L'activité de TTR consiste à collecter, trier, réemployer, exporter et transformer les TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures) usagés de La Réunion et éviter ainsi que plus de 4000 tonnes de soient enfouies chaque année sur notre île. Une fois collectés et pesés, les TLC sont triés pour être orientés vers plusieurs filières d'écoulement, principalement le réemploi (local ou à l'export) et la transformation. En ce qui concerne le réemploi local, une fois par mois Ti Tang Ré-

cup ouvre ses sites de tri au grand public pour permettre une vente au kilo. Trois à quatre tonnes de TLC sont ainsi proposées à 5€ le kilo. Les matières présentées ont été revalorisées et correspondent à des produits de très bonne qualité. D'autres TLC réemployables et triés selon différents critères sont exportés dans l'océan Indien. Les matières textiles non réutilisables sont orientées vers les différents ateliers de l'association. Certaines sont recyclées en chiffon, préparées selon les besoins spécifiques attendus par les entreprises et conditionnées en carton de 10 kilos. D'autres sont transformées en produits destinés au grand public. Des alternatives aux sacs plastiques pour différents usages sont notamment proposées : sacs de courses, pochons cadeaux, kits marché forain...

• Pour en savoir plus : [www.titangrecup.re](http://www.titangrecup.re)

## FILIÈRES REP: OÙ EN EST-ON?

Le dernier bilan annuel de la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) a été publié par la direction régionale océan Indien de l'ADEME en septembre 2023. Un bilan qui établit l'existence de **17 filières de déchets REP** opérationnelles sur le territoire en 2022, pour un total de déchets collectés d'environ **58.600 tonnes**. En hausse de 3% par rapport à 2021, « le tonnage de déchets collectés par les filières REP à La Réunion est encourageant, assure l'ADEME dans son bilan. Les actions du

Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion (SICR), soutenues par l'ADEME et les éco-organismes visent à se rapprocher chaque année un peu plus des performances nationales ».

A noter également que six nouvelles filières ont vu le jour : articles de bricolage et de jardin ; articles de bricolage et de jardin - outillage du peintre ; articles de bricolage et de jardin - thermique ; jeux et jouets ; produits et matériaux de construction du bâtiment ; articles de sport et de loisir.

D'autres filières sont en construction et devraient prochainement émerger : emballages restauration ; textiles sanitaires à usage unique en 2024 ; gommages à marcher synthétiques non biodégradables en 2024 ; emballages industriels et commerciaux (EIC) en 2025 ; engins de pêche contenant du plastique en 2025.

Pour rappel, le dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur a pour objectif, depuis la loi AGECE (Anti Gaspillage et Économie Circulaire), d'agir sur l'ensemble

du cycle de vie des produits afin de construire une économie plus durable. Il intervient notamment sur l'écoconception des produits, la prévention des déchets, l'allongement de la durée d'usage (en agissant sur le réemploi, la réutilisation, la réparation) et la gestion de fin de vie des produits. Il implique que chaque acteur économique est responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'il met sur le marché, selon le principe pollueur-payeur.

### RECYCLAGE, RÉEMPLOI, REVALORISATION

*Des solutions existent pour mes déchets REP\**

<b>Mobiliers ménagers</b> <i>Je donne</i> à une association ou <i>Je dépose</i> en déchèterie <small>Depuis septembre 2023, possibilité de recyclage</small>	<b>Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures</b> <i>Je donne</i> à une association ou <i>Je dépose</i> dans les bornes dédiées (présentées dans les magasins ou en déchèterie) <small>Depuis septembre 2023, possibilité de recyclage</small>	<b>Équipements (électriques et électroniques ménagers)</b> <i>Je donne</i> à une association ou <i>Je dépose</i> en déchèterie <i>Je remets</i> au magasin ou à la déchèterie <small>Depuis septembre 2023, possibilité de recyclage</small>	<b>Lampes</b> <i>Je dépose</i> dans les bornes dédiées en magasin ou en déchèterie	<b>Piles et accumulateurs portables</b> <i>Je dépose</i> dans les bornes dédiées en magasin ou en déchèterie
<b>Panneaux photovoltaïques</b> <i>Je rapporte</i> chez mon vendeur ou installateur	<b>Emballages en métal, papiers-cartons, bouteilles et flacons en plastique, tous les papiers</b> <i>Je trie</i> dans mon sac jaune <small>Emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, journaux, magazines</small>	<b>Emballages en verre</b> <i>Je trie</i> dans la borne verte <small>Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre</small>	<b>Médicaments non utilisés à usage humain des ménages, périmés ou non</b> <i>Je rapporte</i> au pharmacien, après avoir retiré les boîtes en carton et notices (à mettre dans ma poubelle jaune)	<b>Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés perforants</b> <i>Je dépose</i> mon déchet dans une boîte à aiguilles disponible gratuitement en pharmacie <i>Je rapporte</i> ma boîte à aiguilles en pharmacie
<b>Pneumatiques</b> <i>Je rapporte</i> au vendeur lors d'un nouvel achat	<b>Batteries automobiles et industrielles</b> <i>Je rapporte</i> chez un vendeur	<b>Véhicules hors d'usage (VHU)</b> <i>Je dépose</i> dans un centre VHU agréé	<b>Bientôt !</b> <b>Ces déchets aussi seront concernés :</b> Articles de sport et de loisir, Jeux et jouets, Huiles minérales et lubrifiants, Produits et matériaux de construction du bâtiment, Articles de bricolage et de jardin	

\*Source : ADEME



# visu

DEVIENT **100%** DIGITAL



[CLICANOO.RE/VISU](https://CLICANOO.RE/VISU)



VOTRE PROGRAMME  
TÉLÉVISION  
À PORTÉE DE MAIN  
...



# POUR RÉUTILIZ:

## « RECYCLER C'EST BIEN, RÉUTILISER C'EST MIEUX »



Pourquoi jeter quand on peut réutiliser ? C'est la question, basique, que pose l'association Réutiliz. A travers son projet Réuniverre, elle s'est lancée en 2019 dans le réemploi des emballages en verre, un concept vintage qui consiste à collecter, laver et rendre aux producteurs leurs contenants afin qu'ils les remplissent à nouveau. Le succès est au rendez-vous.

**L**e 15 mars 2024 marque une date importante pour Réutiliz. L'association a en effet inauguré sa toute nouvelle laveuse. Un nouvel équipement qui permet de passer à l'échelle semi-industrielle et de traiter plus de 500 bouteilles par heure, soit 10 fois plus qu'avant sa mise en service. « Notre objectif est d'atteindre les 2 millions de contenants réemployés à horizon 2026 au moment de l'inauguration d'un centre industriel ayant la capacité de traiter jusqu'à 5000 bouteilles par heure », précise l'ambitieuse association. D'une valeur de 92 000€ et venant tout droit d'Italie, cette laveuse dernier cri a été financée par l'ADEME et la DEETS (Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Un appel à la générosité du public via un crowdfunding a permis de finaliser l'achat des équipements complémentaires. « C'est la même machine qui est utilisée à Cognac chez Eco Impact. Il nous reste à ce jour le raccordement d'un compresseur pour sécher les bouteilles et l'installation d'une cuve pour économiser les eaux de lavage », explique Réutiliz.

### Une aventure née lors d'un Startup Weekend

Une page de plus dans la belle histoire de l'association née lors d'un Startup Weekend sur l'Économie Sociale et Solidaire en 2019. Composée alors de deux personnes, dont sa fondatrice Virgine Lepicard, elle compte aujourd'hui une quinzaine de salariés. L'idée de base est simple : réduire les déchets collectés à La Réunion grâce au réemploi. Pour cela, Réutiliz collecte, lave et redistribue des contenants (bouteilles, bocaux, barquettes et gobelets) aux partenaires (embouteilleurs, restaurateurs, organisateurs d'événements) du projet pour qu'ils les remplissent à nouveau. Une sorte de retour à la consigne. Un projet qui séduit progressivement de nombreux financeurs locaux et nationaux. Sur le

« En quelques années et grâce à la mise en place d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), ce sont 210.000 bouteilles qui sont collectées et 145.000 lavées. L'association a ainsi permis d'éviter 55 tonnes de déchets, autrement dit l'équivalent en masse d'un cachalot ».

territoire, Réutiliz travaille avec l'ADEME, le Conseil Départemental, la Région Réunion, la DEETS ou encore la DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Elle a également noué des partenariats nationaux avec le Ministère de l'Économie et des Finances, la Fondation la France s'engage, l'éco-organisme Léko et l'entreprise Citéo.

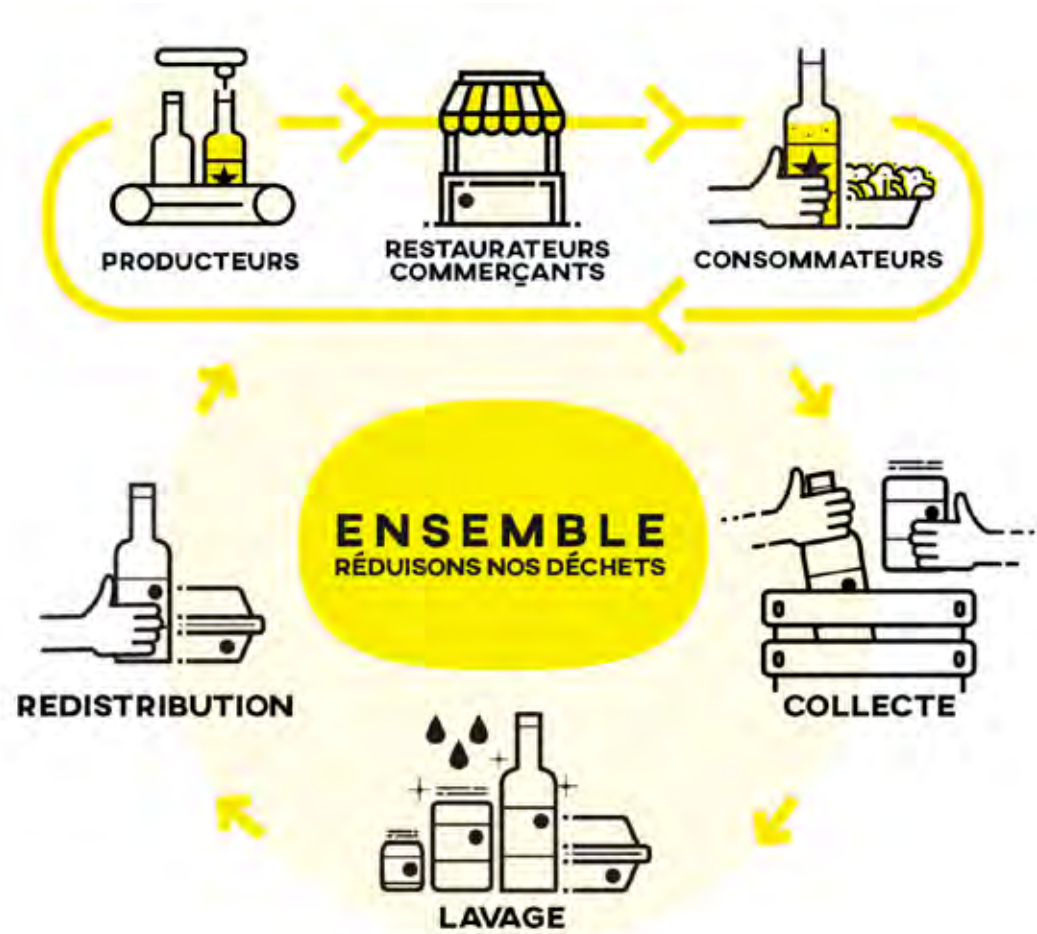
### Un partenariat avec Carrefour

En quelques années et grâce à la mise en place d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), ce sont 210.000 bouteilles qui sont collectées et 145.000 lavées. L'association a ainsi permis d'éviter 55 tonnes de déchets, autrement dit l'équivalent en masse d'un cachalot. Sa cadence journalière est alors de 500 bouteilles. Une limite énergivore ayant été atteinte, l'association a donc investi dans ce nouvel outil.

Mais ce n'est qu'une étape. L'association prépare en parallèle sa phase industrielle, à savoir une ligne de lavage complète avec un outil de contrôle intégré. Celle-ci verra le jour en 2026 afin de traiter le gisement local au complet. L'investissement est estimé à environ 3 millions d'euros. Réutiliz est d'ailleurs déjà à la recherche de ses futurs investisseurs et partenaires. D'ici là, il est encore nécessaire de déposer ses bouteilles dans un des 34 points de collecte de Réutiliz.

Car l'enjeu principal reste encore la collecte. C'est pourquoi Réutiliz va cette année développer des solutions afin de quadriller au plus rapidement l'île. Un partenariat avec l'enseigne Carrefour va permettre d'élargir considérablement le nombre de points de collecte et notamment de couvrir la zone Est, pour le moment complètement oubliée... Parmi les projets à venir, Réutiliz planche également sur un programme de sensibilisation des jeunes avec la création d'un jeu pour les 7-12 ans et d'un escape game pour les 12-18 ans sur le thème du réemploi.





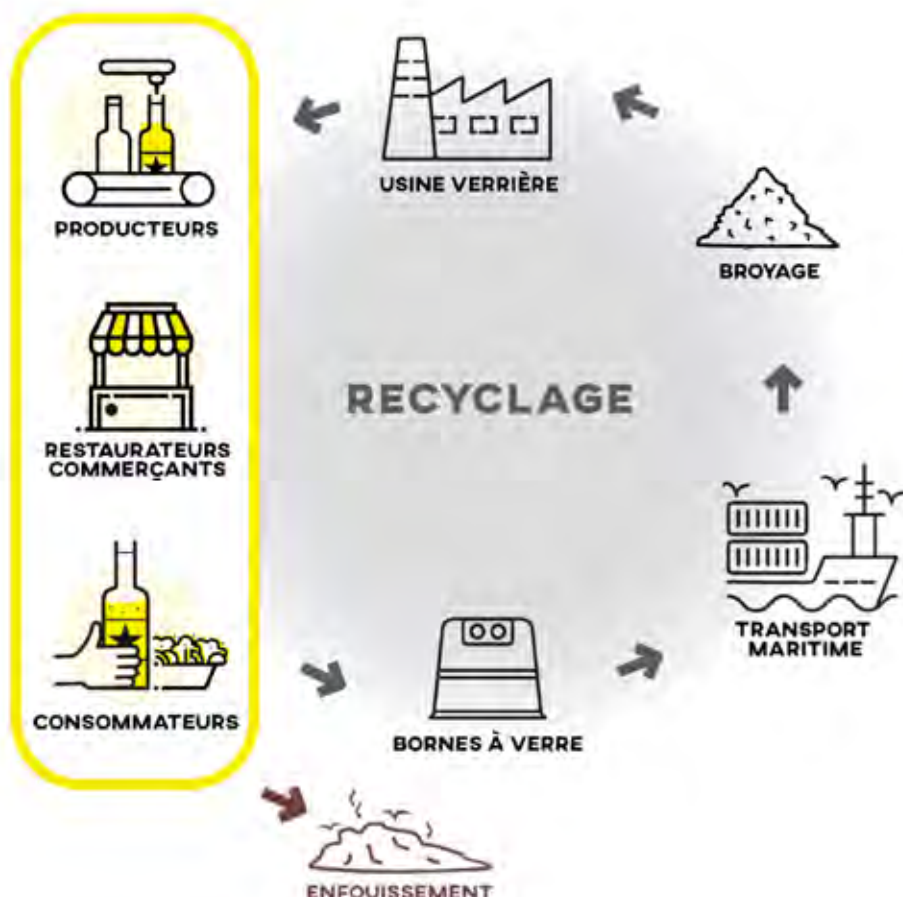
## OÙ ET QUOI COLLECTER?

Réutiliser se voulant un projet régional, uniquement les contenants des marques locales peuvent être réutiliser. Parmi les partenaires du projet et dont les bouteilles peuvent être recyclées, on retrouve Isautier (rhum), Covino (vin), Cilam (jus de fruits) ou encore Les Dalons (bières).

La collecte repose en grande partie sur le geste citoyen, sauf pour les 3Brasseurs et au Leader Price de La Possession où ce geste est récompensé. Au Leader Price de La Possession, c'est un automate de collecte de bouteilles en verre installé en 2023 qui permet d'obtenir 3 centimes d'euro utilisables en bons d'achat dans le magasin par bouteilles rendues.

L'association s'attache également à diminuer l'usage du jetable dans la restauration en proposant des barquettes en verre réemployables aux restaurateurs, traiteurs, organisateurs d'événement et entreprises. Cinq établissements se sont engagés dans cette démarche : Olivier le Cuisinier, la Case Gourmande, Les délices du Moulin Joli, Gou Lé O Resto et le Monde des Saveurs. L'association propose aussi la collecte et le lavage des barquettes en verre consignées.

Enfin, l'équipe de sensibilisation de Réutiliz assure des animations avec un stand d'information et un atelier de découpe du verre auprès d'un public varié sur toute l'île. Elle présente la structure, informe sur les projets et sur la législation en cours. Cela peut être à l'occasion d'événements grand public, au sein des points de collecte ou via l'accueil de groupes lors de visite et d'échanges.



## POURQUOI LAVER LE VERRE CONSOMME QUATRE FOIS MOINS D'ÉNERGIE QUE DE LE FONDRE?

Selon une étude de l'ADEME, 30.000 tonnes de verre sont gaspillées chaque année à La Réunion. Cela représente la superficie de la plage de l'Ermitage... La moitié de ce verre est acheminé en Afrique tandis que l'autre moitié, mal triée, est enfouie. En parallèle, 11.000 tonnes d'emballages en verre vides sont importés chaque année pour nos besoins d'emballage. «Le cycle actuel du verre est donc un véritable non-sens économique et environnemental : production de gaz à effet de serre liée au transport, consommation énergétique pour la re-fabrication et surconsommation de sable, explique Réutiliz. Ce cycle pourrait être beaucoup plus vertueux si au lieu de le jeter on réutilisait le verre».



# « LES EMBALLAGES NE SONT UN PROBLÈME QUE QUAND ILS SONT JETÉS DANS LA NATURE PAR LE GESTE DE L'HOMME »



**Directrice de l'entreprise Bourbon Packaging, leader de l'emballage souple à La Réunion, Muryel Leblanc explique comment les emballages, souvent vus comme responsables de la pollution plastique, peuvent au contraire être vertueux à condition d'avoir une véritable politique de prévention et de gestion des déchets active et réfléchie.**

**Comment Bourbon Packaging intègre les questions de prévention et de gestion des déchets dans son activité ?**

**Muryel Leblanc :** La prévention et la gestion des déchets est une démarche active et amont. Elle concerne la politique achat, la politique Recherche et Développement, la veille réglementaire, l'implication des équipes internes, la pédagogie vers nos clients et vers les consommateurs, les partenariats privés et publics, l'outil industriel et la formation des hommes, et enfin les process car il faut de l'innovation permanente pour réintégrer de la matière recyclée dans nos gammes de produits locaux.

**Qu'est-ce que l'éco-conception des emballages et comment l'intégrez-vous concrètement**

**dans votre process industriel ?**

Pour Bourbon Packaging, l'écoconception d'un produit se construit avec nos clients industriels metteurs sur le marché, à qui nous proposons les solutions les plus « economico-écologiques ». L'éco-conception est un processus complet et une étape nécessaire dans la prévention et la gestion des déchets. Dans le cas de la fabrication d'emballages, ceci étant valable pour tous les matériaux, la quantité de matière utilisée pour fabriquer un packaging est fondamentale. Il y a d'abord l'économie des ressources utilisées dès le début du process. Ensuite, il faut évaluer l'empreinte carbone globale en mesurant le cycle de vie complet du matériau, à savoir : extraction, fabrication, fin de vie.

Le réemploi et la recyclabilité, prolongeant la fin de vie, s'intègrent à ce calcul global. Ainsi, nos sacs de caisse gris, qu'on appelle « sacs zoiseaux », sont réutilisables et intègrent au moins 33% de matière recyclée dans notre atelier de Bras-Panon. Avec plus de 50 microns d'épaisseur, ils sont solides, étanches et en fin de vie ils peuvent être rapportés par les consommateurs chez nos partenaires collecteurs afin de réintégrer notre atelier de recyclage pour en fabriquer à nouveau.

Ce n'est pas le cas des sacs fragiles qui se déchirent et ont un cycle de vie court ou encore des sacs en toile de jute importés de pays peu scrupuleux sur les conditions de fabrication et les conditions de travail et qui terminent leur vie à l'enfouissement le jute n'étant pas recyclable.

**Quelles sont vos actions en matière de recyclage ?**

Nos ateliers de production disposent d'un circuit en boucle circulaire. Nous collectons nos chutes internes puis celles-ci rejoignent quotidiennement l'atelier de régénération. Avec nos partenaires et les consommateurs, nous collectons, mesurons et traçons les emballages en post-consommation et en post-industriel, constituant un flux externe qui rejoint le même atelier.

Concrètement, ce sont des investissements, des emplois, de la formation, de la recherche permanente pour vérifier la qualité des matières recyclées pour qu'elles soient fiables dans nos process de fabrication.

J'ajouterai que l'action de pédagogie et la lutte contre les idées reçues est permanente : les emballages sont un problème quand ils sont jetés par le geste de l'Homme dans la nature mais s'ils sont jetés au bon endroit, on a réglé une

« Dans le cas de la fabrication d'emballages, ceci étant valable pour tous les matériaux, la quantité de matière utilisée pour fabriquer un packaging est fondamentale. Il y a d'abord l'économie des ressources utilisées dès le début du process. Ensuite, il faut évaluer l'empreinte carbone globale en mesurant le cycle de vie complet du matériau à savoir : extraction, fabrication, fin de vie ».

grande partie du problème. Les emballages mono-matériaux sont quant à eux à prioriser, la réglementation évolue d'ailleurs positivement dans ce sens, car la mono-matière implique de la recyclabilité. Dès que vous mélangez des matériaux, un sac en papier avec une anse en tissu par exemple, vous ne pouvez plus recycler.

**Plus largement, comment vous situez-vous dans l'économie circulaire et la Recherche et Développement liées à la prévention et la gestion des déchets ?**

Notre entreprise, par ses contacts avec les Intercommunalités, l'entreprise à mission Citéo, l'éco-organisme Twiice et les collecteurs de déchets, se positionne très concrètement : comme un acheteur de déchets d'emballage propres à régénérer, à fortiori lorsque CITEO aura mis en place une unité de lavage pour laquelle a déjà été lancé un appel à projet de faisabilité sur le territoire ; comme un régénérateur de granulés de polyéthylène ; et comme un fabricant de nouveaux produits avec les granulés obtenus dans notre atelier de recyclage.

**Quel message souhaitez-vous faire passer aux collectivités, entreprises et particuliers en matière de prévention et de gestion des déchets ?**

La Réunion est très structurée sur la collecte des déchets avec un maillage souvent supérieur à celui de l'Hexagone. Nous avons des poubelles de toutes les couleurs dans nos foyers et une déchetterie presque toujours à maximum 20 minutes de chez nous.

Dans les entreprises, et notamment dans l'industrie, les flux de déchets vers des exutoires internes ou externes sont en place. De grands projets pour industrialiser la valorisation des déchets du territoire sont aboutis ou en cours, et cela s'accélère. C'est très enthousiasmant.

Ce qu'il faut poursuivre, c'est la pédagogie vers les clients et les consommateurs. Jeunes ou moins jeunes, nous sommes tous concernés par le gaspillage de matière. A chaque fois que nous utilisons un produit et qu'il arrive en fin de vie, il faut se dire qu'il doit finir sa vie dans un lieu de collecte, à minima une poubelle, et pas au sol. Il faut bannir le geste de déchets abandonnés et prôner le geste de tri. Trier, c'est aider les structures de collecte et de valorisation à accélérer la qualité du recyclage. On gagne doublement à faire le geste de tri : on préserve le territoire et son milieu naturel exceptionnel et on crée de la valeur ajoutée en faisant de nos déchets des ressources.





**+12000**

**COMMENTAIRES  
CHAQUE MOIS**

**REJOIGNEZ**

**LA CONVERSATION**

sur **clicanoo**  
dès maintenant







## « FAVORISER UN RETOUR AU SOL QUI NOURRIRA NOTRE TERRE »

Maître-composteur à la tête de l'entreprise à impact Les Alchimistes Péi, Laurent Dennemont milite et œuvre ardemment pour le compostage de tous les déchets organiques par tous les acteurs de la société. Transformer ces déchets en ressources limitera la pollution engendrée par leur gestion tout en nourrissant nos sols. Le retour à la terre est en marche...



**Q**u'est-ce que Les Alchimistes Péi ?  
**Laurent Dennemont :** Les Alchimistes Péi, c'est à la fois un projet de société pour notre île et une entreprise à impact dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Les Alchimistes Péi est un mouvement global de retour au sol de la matière organique, qui se concrétise par une équipe dynamique, performante et engagée qui met toute son énergie à proposer aux producteurs locaux de déchets organiques des solutions de compostage. Et ça marche !  
 Notre objectif est clair : dévier les 90.000 tonnes de déchets alimentaires de l'enfouissement ou de l'incinération pour favoriser un retour au sol qui nourrira notre terre.

### Où en est-on de la réglementation en matière de compostage ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les biodéchets doivent être triés à la source dans le but d'être valorisés, et ce, quels que soient les volumes des déchets produits et qui est le producteur de déchets (collectivité, administration, ménage, professionnel...). Il y a donc une obligation, pour tous, de mettre en place le tri à la source dans tous les lieux où les déchets sont produits et d'y associer une solution de valorisation.

La Loi pour une Transition Écologique et pour la Croissance Verte (LTECV), puis la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) ont progressivement précisé le calendrier de mise en place de ce tri à la source. De nombreux citoyens, collectivités, professionnels ont déjà fait le pas et les filières de collecte et de valorisation indispensables à la gestion des déchets alimentaires se développent partout en France et en Outre-Mer L'année 2024 est une année clé dans la valorisation des déchets alimentaires et le message est clair : « Nos déchets organiques sont de précieuses ressources. Compostons-les ! »

« L'enjeu de composter nos déchets organiques c'est de ne plus se contenter des épluchures de carottes ou des peaux de bananes, mais bien de composter tous les déchets organiques : les restes de repas, la viande, le poisson, le riz, les grains et la sauce carri. Il faut dépasser tous ses préjugés et ses idées reçues pour comprendre que tout ce qui est d'origine organique se composte ! ».





### Concrètement, quels sont les bienfaits et intérêts du compostage ?

Les avantages du compostage sont nombreux, tant au niveau individuel que collectif. En effet, composter les déchets organiques revient à reproduire ce que propose la nature depuis des millions d'années : décomposer la matière organique pour la recycler et ainsi servir tout l'écosystème.

Mais composter ses biodéchets permet aussi : la réduction des déchets produits (38% de nos poubelles sont des biodéchets) ; la réduction des transports dédiés à la collecte des biodéchets (on estime à plus de 170 allers-retours de camions par jour sur le centre d'enfouissement de Pierrefonds) qui implique moins de CO<sub>2</sub> produit et des économies pour la collectivité ; la production d'un super-compost local, naturel et vivant pour nourrir nos sols et notre agriculture ; des sols plus riches en matière organique sont des sols vivants, favorables à la biodiversité, structurés et drainant, capables d'infiltrer les eaux de pluies tout en jouant le rôle d'éponges.

On le sait moins, mais les sols vivants sont de véritables puits de carbone, capables de stocker le CO<sub>2</sub>, de réduire les gaz à effet de serre et de limiter le réchauffement climatique. Bref, il n'y a que des avantages. Qu'est-ce qu'on attend pour se lancer ?

### Quelles sont les solutions offertes aux particuliers, entreprises et collectivités en matière de compostage ?

Ce sont les intercommunalités qui sont responsables de la collecte et du traitement des déchets des ménages. Depuis le 1er janvier 2024, elles ont la responsabilité de mettre à disposition de chaque réunionnais une solution de tri et de valorisation de leurs biodéchets.

Ceux qui ont la chance d'avoir un jardin peuvent demander gratuitement un bac à compost. Mais attention : cela ne suffit pas à faire du compost ! En effet, le compost c'est comme la cuisine, il ne suffit pas d'avoir une marmite... Il vous faut effectivement du bon matériel : un bac à compost et un outil pour brasser et aérer. Mais il faut aussi les bons ingrédients que sont les déchets alimentaires coupés en petits morceaux, mélangés en parts égales avec du broyat ou des copeaux de bois. C'est essentiel pour permettre un mélange équilibré qui évitera toutes les nuisances possibles. Car l'enjeu de composter nos déchets organiques c'est de ne plus se contenter des épluchures de carottes ou des peaux de bananes, mais bien de composter tous les déchets

organiques : les restes de repas, la viande, le poisson, le riz, les grains et la sauce carri. Il faut dépasser tous ses préjugés et ses idées reçues pour comprendre que tout ce qui est d'origine organique se composte.

Les personnes qui habitent en ville ou en appartement peuvent quant à elles demander l'installation d'un compost de quartier. Il est prévu de multiplier les composts collectifs un peu partout sur l'île.

### Quelle vision défendent les Alchimistes péi et comment cela se matérialise-t-il concrètement sur le terrain ?

Les Alchimistes Péri défendent le principe du retour au sol de la matière organique pour imiter la nature et perpétuer le cycle naturel des éléments selon le principe d'une économie circulaire. « Ensemble, composter et nourrir les sols », c'est notre slogan et cela signifie que chacun doit faire sa part de tri en amont pour permettre la production d'un compost de grande qualité, sans plastiques, qui alimentera la vie du sol en aval. Cela implique parfois de grandes transformations des processus internes en cuisine, des changements d'habitudes qui ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. Car le plus grand défi consiste essentiellement à modifier nos mauvaises habitudes pour adopter des comportements plus vertueux, où le bon sens prime sur la facilité. Si le progrès consistait jusqu'ici à jeter indifféremment tous nos déchets dans la même poubelle pour alimenter nos décharges à ciel ouvert et centres d'enfouissement saturés, il est désormais urgent de comprendre les conséquences de nos actes pour changer durablement nos habitudes.

Le compostage c'est simple, naturel et traditionnel. Si chacun s'accorde aujourd'hui sur le fait que La Réunion croule sous ses déchets, avec Les Alchimistes Péri nous défendons l'idée que les déchets organiques sont à la fois le flux le plus importants de nos poubelles mais aussi celui que nous sommes en capacité de gérer sur place : contrairement aux déchets plastiques, aux encombrants, aux déchets électroniques qui nécessitent de grandes usines spécialisées de recyclage, les déchets organiques, qui représentent 38% de nos poubelles, peuvent simplement être compostés !

Pas besoin de réinventer la roue, de machines coûteuses et énergivores qui font « bip-bip » avec des petites lumières multicolores sur un tableau de bord... Observons la nature et ses millions d'années de recherche et de dévelop-

« Le plus grand défi consiste à modifier nos mauvaises habitudes pour adopter des comportements plus vertueux, où le bon sens prime sur la facilité. Si le progrès consistait jusqu'ici à jeter indifféremment tous nos déchets dans la même poubelle pour alimenter nos décharges à ciel ouvert et centres d'enfouissement saturés, il est désormais urgent de comprendre les conséquences de nos actes pour changer durablement nos habitudes ».

pement pour nous inspirer du vivant et de ses solutions robustes et sobres : le compostage est un processus naturel qui nous permet de contrôler la transformation de déchets organiques en un compost naturel, riche et vivant.

Et bonne nouvelle : notre milieu tropical est une opportunité pour accélérer le processus et le retour au sol des nutriments. Encore faut-il maîtriser les techniques. Pour cela, vous pouvez faire confiance aux Alchimistes Péri. Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement des producteurs de biodéchets pour leur offrir des solutions clés en main de tri et de compostage. Notre équipe est formée de guides et maître-composteurs selon le référentiel métier de l'ADEME.

### Quel modèle économique défendez-vous, pour votre projet mais aussi à l'échelle du territoire ?

Les Alchimistes Péri se positionnent comme experts dans la gestion des biodéchets. Nous ne sommes pas des vendeurs de machines ou de composteurs électromécaniques, bien que ceux-ci fassent aussi partie des solutions que nous proposons.

Notre plus-value réside plutôt dans notre maîtrise de la réglementation et de la technique en milieu tropical, notre écoute et notre adaptation aux besoins des clients, notre expérience auprès de multiples clients et notre connaissance des leviers de financement. Nous accordons une grande importance à la formation et l'accompagnement de nos clients car le facteur humain et l'adhésion des employés est essentiel. Enfin, face aux enjeux insulaires, environnementaux, énergétiques, nous privilégions une approche low-tech c'est-à-dire des solutions accessibles (simples, compréhensibles, financièrement), durables (robustes, pérennes) et locales (ressources, compétences).

Concrètement, les Alchimistes Péri proposent aujourd'hui deux types de services. Tout d'abord, l'installation, la formation et l'accompagnement de Composts Autonomes en Établissements, permettant aux structures qui produisent des biodéchets de composter sur place. Il s'agit là de la « gestion de proximité des biodéchets », encadrée par l'arrêté du 9 avril 2018 du ministère de l'Agriculture de l'Agriculture. Celle-ci pose certaines conditions : l'accompagnement de cette démarche par une personne dûment formée (guide ou maître-composteur) ; la sécurisation de l'apport en broyat pour équilibrer le compost





et maîtriser les éventuelles nuisances ; la tenue d'un registre pour assurer l'hygiénisation de la matière, passant du statut de déchet à celui de ressource pour nos sols.

A ce jour, nous avons déjà pu accompagner plus de 20 clients-partenaires, des collègues, des lycées, le CROUS Réunion-Mayotte et ses trois sites universitaires, la ville de Saint-Louis, mais aussi des restaurants comme Happy-Time au Tampon (notre premier client en 2021) et de plus en plus d'hôtels qui comprennent l'intérêt d'éviter le local réfrigéré pour les poubelles tout en compostant sur place.

L'autre service que nous proposons consiste en l'accompagnement, via l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, de structures et d'associations d'insertion professionnelle pour développer sur le territoire des micro-plateformes de compostage, proposant au passage une solution de collecte et de compostage des biodéchets pour différents clients tout en créant des emplois locaux qui contribuent de manière vertueuse à notre économie locale. Par exemple, nous travaillons avec l'association Run Action aux jardins familiaux du Chaudron et l'association JADES, à l'Entre-Deux, qui collecte les déchets organiques des écoles de la commune pour les composter à l'attention des agriculteurs locaux dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.

Nous sommes aussi acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et souhaitons ainsi contribuer à la nécessaire transition écologique de notre île en l'alliant développement économique et social. Notre engagement social est au cœur de notre projet puisque nous avons fait le choix de l'Économie Sociale et Solidaire avec l'agrément ESUS. Nous défendons un modèle de gestion des déchets organiques inclusif et décentralisé, constitué de plusieurs unités de compostage sur le territoire. Cette approche permet la création de nombreux emplois locaux, des guide-composteurs chargés contrôler et d'accompagner les différents sites créés sur toute l'île.

**Quels conseils donneriez-vous à un particulier ou un professionnel qui souhaite commencer à composter ses déchets organiques ?** Composter tous ses déchets organiques en milieu tropical nécessite un minimum de formation. Pour cela, je recommande le centre de formation Les Tisserands ([www.lestisserands.re](http://www.lestisserands.re)), avec lequel nous collaborons et qui propose différentes formations au compostage, de réfé-

« Les déchets organiques sont à la fois le flux le plus importants de nos poubelles mais aussi celui que nous sommes en capacité de gérer sur place : contrairement aux déchets plastiques, aux encombrants, aux déchets électroniques qui nécessitent de grandes usines spécialisées de recyclage, les déchets organiques, qui représentent 38% de nos poubelles, peuvent simplement être compostés ! »

## PORTRAIT : CLÉMENCE DUMONT, CHEFFE DE PROJET AMO

« Je m'appelle Clémence Dumont, j'ai 24 ans et j'ai rejoint Les Alchimistes Péi en septembre 2023. Je suis ingénieure conception mécanique de formation et à l'issue de mes études à Lille j'ai cherché au service de quelle cause je voulais utiliser mes compétences. Les nouvelles technologies et les industries polluantes ne me faisaient pas rêver, j'avais envie d'une mission qui ait du sens et dont la finalité nous ferait du bien, à nous et à la terre. J'ai découvert proche de chez moi Les Alchimistes Hauts-de-France et j'ai eu l'occasion de visiter leur plateforme de compostage à Santes. J'ai tout de suite été conquise par la démarche des Alchimistes : collecter les biodéchets et les composter pour nourrir les sols. Dès lors, j'ai su que c'était sur ce projet que je souhaitais m'investir. Avec mon envie personnelle d'aller m'installer à La Réunion, c'est vers Les Alchimistes Péi que je me suis tournée. Patrick et Laurent m'ont

fait confiance pour développer ensemble les solutions de compostage adaptées au contexte de l'île et sensibiliser le plus de monde à l'enjeu de valorisation des biodéchets. J'accompagne des associations d'insertion dans la mise en œuvre de leur plateforme de compostage des biodéchets sur les sujets techniques et sanitaires. C'est une expérience enrichissante tant humainement que professionnellement. En six mois, je suis montée en compétences dans une multitude de domaines et je développe une expertise dans les agréments sanitaires d'unité de compostage, le tout dans la bonne humeur et en travaillant sur des projets qui me tiennent à cœur. Car c'est le mot d'ordre chez Les Alchimistes Péi : être sérieux sans se prendre au sérieux. Je suis fière d'avoir rejoint cette équipe engagée et de ce que nous accomplissons avec les différents acteurs du territoire ».



rent de site à guide-composteur.

Pour les particuliers, je vais vous étonner mais je vous recommande les poules ! Nos chères gallinacées sont omnivores et transforment nos déchets organiques en jolis zoeufs la kour. Quoi de mieux ?

Pour ceux qui souhaitent absolument composter, nous avons créé un groupe Facebook d'échange de pratiques et de bons plans : Le « Tropical Compost Club » pour accompagner tout un chacun dans cette aventure. Si vous ne savez pas par où commencer, rejoignez-nous. Pour les professionnels, écoles et autres établissements disposant d'une personnalité juridique, c'est différent. Il s'agit en effet d'une activité encadrée et réglementée et pas ques-

**CONTACT**  
Les Alchimistes Péi  
Laurent Dennemont,  
maître-composteur  
0692.43.48.96  
[laurent.dennemont@alchimistes.co](mailto:laurent.dennemont@alchimistes.co)

tion ici d'improviser : le compostage en établissement est une affaire de professionnels qui doit être accompagnée pour préserver notre environnement et la santé humaine. La Région Réunion a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour financer les collectivités, SEM, SPL ou associations dans la gestion de leurs biodéchets, AMI que l'on peut retrouver sur son site.

Enfin, le Réseau Compost Citoyen Réunion ([lareunion.reseaucompost.org](http://lareunion.reseaucompost.org)) est une association qui fédère différents acteurs et professionnels du compostage à La Réunion, c'est aussi une grande source d'informations et de ressources sur le sujet car l'association travaille en étroite collaboration avec le réseau national.

## OÙ TROUVER DU BROYAT DE BOIS POUR ÉQUILIBRER MON COMPOST ?

**La consigne du compost est donc de mettre un volume de déchets alimentaires pour un volume de broyat. Mais où trouver ce broyat ? Il serait quand même dommage d'acheter du paillage en magasin alors que notre île produit chaque année des centaines de tonnes de biomasses. Vous pouvez donc contacter votre intercommunalité ou vous renseigner auprès d'un élagueur ou d'une personne qui possède un broyeur. La Cires et le TCO proposent par exemple un service de location de broyeurs.**



SAINT-PIERRE  
SAINT-LOUIS  
L'ÉTANG-SALÉ



LA LIBERTÉ DE ROULER  
QUAND JE VEUX !



location  
à partir  
**1€\***  
l'heure

\*Détail des tarifs sur  
[altervelo-libreservice.re](http://altervelo-libreservice.re)

# alterVélo

Libre-Service

les vélos **électriques**  
en libre-service



Je m'inscris sur le site internet

[altervelo.ecovelo.mobi](http://altervelo.ecovelo.mobi)

Ou je télécharge  
GRATUITEMENT  
l'application

alterVélo  
Libre-Service



Download on the  
App Store

GET IT ON  
Google Play

## NOUVELLE VERSION

- + de stations
- + de vélos
- Application + intuitive



# ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE ÎLE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES.



Plus de 50 acteurs oeuvrent pour la préservation de la biodiversité locale,

## AIDE A NOU !



« Groupe Espèces Invasives Réunion »

[Especiesinvasives.re](http://Especiesinvasives.re)

Membres du COPIL POLI



« Membres du GEIR »